

## Programme de recherche 2012-2015

Axe I- Pouvoirs et engagements politiques et religieux

Axe II- Fonctionnement et représentation des sociétés

Axe III- De la terre à la mer, espaces et échanges

## Axe I- Pouvoirs et engagements politiques et religieux

I.1- Politisation et arts de gouverner

I.2- Religions, Églises et normes

1.3- Guerres, violences et transitions politiques

## 1- Politisation et arts de gouverner

Rédacteurs : Laurent Bourquin, Philippe Hamon

## 1-1- Politisation et engagements politiques

Le programme ANR Conflipol, que nous avons mené de 2007 à 2010, nous a conduits à travailler de manière approfondie sur les processus de politisation. Il répondait, en effet, à un double questionnement. D'une part, comment les conflits ont-ils permis, sur la longue durée (XIII°-XIX° siècle), l'émergence d'une sphère politique autonome à l'égard du religieux? D'autre part, comment le politique, au fur et à mesure de sa construction, a-t-il apporté des solutions politiques à des problèmes qui étaient, à leur origine, d'une tout autre nature? Nos travaux, qui ont rassemblé des historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes ainsi que des sociologues et des politistes, ont apporté leur moisson de réponses (cf. bilan), mais aussi de nouvelles pistes de recherche, qui nourrissent en partie le projet scientifique de l'axe 1 pour le quadriennal 2012-2015.

## • La politisation : les chantiers de l'Ouest français

Nous pensons tout d'abord que le CERHIO a vocation (même s'il n'est, bien sûr, pas le seul) à étudier les processus de politisation dans l'Ouest français. Plusieurs actions ont déjà été menées dans le cadre du précédent quadriennal, en particulier une série de tables rondes organisées par Philippe Hamon sur la Ligue en Bretagne. Elles ont permis en particulier de réfléchir sur la circulation des informations, tant en ville qu'en milieu rural, et sur la place qu'occupaient les grands enjeux nationaux dans les motivations populaires. Ce travail approfondi, qui nécessite l'accès à des sources difficiles, mérite d'être poursuivi. L'enquête et la réflexion devront s'attacher en particulier aux formes de l'engagement des ruraux, en essayant de faire le lien entre les acquis déjà anciens de l'histoire socio-culturelle de ces milieux, et les problématiques récentes de l'histoire politique (Philippe Hamon). Michel Nassiet souhaite pour sa part mener une recherche sur la Ligue angevine, dont les acteurs ont un discours tout autant (voire davantage) politique que religieux.

Cette exploration des mécanismes de la politisation dans l'Ouest doit nécessairement englober la Révolution et se poursuivre jusqu'à l'époque contemporaine. Le programme Conflipol a, en effet, souligné l'importance des années 1789-1794 dans ce processus qui conjugue la « montée en généralité » des enjeux locaux et l'apparition de lignes de fracture inconciliables. Dans cette perspective, Aurélien Lignereux estime que la politisation blanche dans les campagnes de ces régions, au XIX<sup>e</sup> siècle, constitue un champ de recherche très prometteur et qu'il est nécessaire d'aborder d'une façon sereine, maintenant que les passions politiques à ce sujet se sont largement apaisées. Il envisage ainsi d'étudier attentivement les formes d'engagement, les modes d'encadrement ou les types de rassemblements locaux afin de comprendre les conditions d'émergence de la figure du « paroissien armé » aux côtés de celle du « citoyen combattant ».



## • Cultures et engagements politiques

Qu'elle s'effectue « par en haut » selon le schéma de Maurice Agulhon, ou bien « par en bas » pour reprendre l'interprétation de Gilles Pécout, la politisation s'accompagne, à partir de la Renaissance, de l'affirmation de nouvelles cultures politiques. Fondées sur des héritages intellectuels, certes, mais aussi sur des savoirs plus pointus et des pratiques innovantes, elles conditionnent des engagements individuels et collectifs qui ont été peu étudiés avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons bien conscience que ce chantier est immense, aussi avons-nous choisi de circonscrire nos investigations à deux milieux sociopolitiques.

En premier lieu, nous souhaitons concentrer nos efforts sur la cour, entendue ici en priorité comme lieu de la décision et du conseil politique. Plusieurs d'entre nous (Laurent Bourquin, Philippe Hamon, Cédric Michon) ont pris part aux travaux menés par Olivier Poncet à l'École nationale des Chartes sur la prise de décision. À la suite de ces réflexions et de celles qui ont été engagées à l'Université de Paris 1 autour de Nicolas Offenstadt et Patrick Boucheron, nous entendons analyser l'action politique du personnel d'État par le biais de sa culture. Nous n'entendons pas nous enfermer dans un quelconque déterminisme, mais plutôt nous intéresser aux phénomènes de circulation et de transfert qui se développent en Europe à partir de la Renaissance. Cédric Michon souhaite ainsi comparer les itinéraires et l'« outillage mental » des conseillers dans les principales monarchies et principautés occidentales au tournant des XVe et XVIe siècles.

En second lieu et plus largement, nous envisageons d'étudier sous un nouvel angle les engagements aristocratiques. Ils ont été longtemps interprétés par le jeu des réseaux de parenté ou de clientèle. Les travaux de Roland Mousnier, puis ceux de nos collègues anglosaxons (Kristen B. Neuschel, Sharon Kettering), enfin ceux d'Arlette Jouanna et de Jean-Marie Constant ont tous insisté sur les dynamiques collectives qui sous-tendaient l'action politique des grands nobles. Sans remettre en cause les acquis de ces travaux fondamentaux, nous pensons qu'ils ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des logiques socio-politiques à l'œuvre : en témoignent des itinéraires politiques pour lesquels des facteurs individuels semblent prépondérants : leurs ressorts sont à examiner. Nous souhaitons donc monter un projet collectif pluriannuel pour étudier sur la longue durée (XIVe-XIXe siècle) les modalités de l'engagement politique en utilisant les méthodes de la biographie collective qui sont, à présent, bien éprouvées. Nous nous affranchirons, dans un premier temps, des grands modèles anthropologiques, quitte ensuite à les retrouver, à les nuancer ou à les refonder. Certains personnages ont laissé suffisamment de sources pour que leur étude soit menée d'une façon approfondie, comme François d'Alençon (Laurent Bourguin) ou Thomas More (Cédric Michon). D'autres nécessitent des enquêtes archivistiques plus complexes, mais le succès de l'enquête collective menée par Cédric Michon sur les conseillers de François Ier (cf. bilan) démontre que cette méthode est très fructueuse.

## 1-2- Les espaces du pouvoir : au-delà et en deçà de l'État central

Afin de saisir les conditions dans lesquelles cette culture politique s'affirme et se complexifie du Moyen Âge à l'époque contemporaine, nous souhaitons nous dégager provisoirement du cadre étatique. L'histoire de l'État central et de sa construction est, en effet, un processus si important et (à juste titre) si étudié que ce phénomène occulte souvent d'autres formes de circulation propre des cultures et des pratiques politiques. Nous souhaiterions donc, au cours du prochain quadriennal, travailler sur ces questions à deux autres échelles : inter et infra-étatique.

## Construire des espaces politiques inter ou transnationaux

En premier lieu, nous analyserons les conditions dans lesquelles la culture politique circule par-delà les frontières, jusqu'à favoriser la construction d'espaces politiques relativement cohérents. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au moins, la dimension proprement nationale de la culture des élites reste assez peu marquée : la puissance d'impact des Réformes, la maîtrise partagée du latin, un même mode de vie citadin ou curial favorisent la



circulation des idées politiques, leur transfert, leur adoption d'un pays à l'autre. Les diplomates comptent parmi leurs médiateurs essentiels. François Brizay souhaite, par exemple, étudier la correspondance des consuls, des ambassadeurs et des secrétaires d'État français dans leurs relations avec la Méditerranée centrale des années 1680 aux années 1780. De même, Jörg Ulbert entend revisiter la politique étrangère de Frédéric II, en travaillant sur la conscience que les diplomates prussiens pouvaient avoir des intérêts commerciaux de leur pays, à l'échelle internationale. Dans les deux cas, se produisent des confrontations avec des cultures politiques différentes (comme celle de la régence de Tunis). À partir du milieu du XIXe siècle, tandis que le nationalisme s'impose par la presse, l'armée et l'école dans toutes les opinions publiques, des espaces politiques inter ou transnationaux conservent une place significative. Les élites (mais pas seulement elles) échangent des informations, adoptent des méthodes communes, adhèrent aux mêmes idées, mais dans des cadres profondément renouvelés. Trois chantiers sont ou seront ouverts dans cette perspective. Le premier, en association avec le GDR « Sociétés rurales européennes » (Nadine Vivier) portera sur les grandes enquêtes qui ont été conduites sur les sociétés rurales dans la plupart des pays européens et d'Amérique du Nord. Quels étaient les buts de ces enquêtes ? Elles affichaient une volonté de connaître l'état économique des campagnes, leur adaptation aux transformations de l'agriculture, du marché des produits agricoles et artisanaux. Mais en même temps, elles révèlent les enjeux de pouvoir. Qui répond à ces enquêtes et essaie d'en influencer les résultats ? Les grands propriétaires imposent-ils leur vision et quel est leur impact sur la politique décidée? Face à ce jeu d'influence des catégories sociales dans les campagnes, quelle est l'attitude de l'Etat ? L'enquête n'a-t-elle pas une visée médiatique, celle de s'assurer le soutien des ruraux ? Ce travail, initié à partir de l'enquête agricole de 1866 en France, a pour but une recherche comparative qui s'étend à l'Europe et l'Amérique du Nord. Ces nouvelles logiques politiques transnationales seront également mises en évidence à partir de trois enquêtes d'Yves Denéchère. Dans la première, consacrée aux journalistes de politique étrangère, il entend étudier leurs pratiques, leurs sources d'informations, leur sociologie. Une deuxième enquête sera consacrée aux espaces et aux temps de rencontre des sociétés européennes (par exemple à travers les jumelages de villes). Une troisième enquête concernera l'instrumentalisation des enfants dans les relations internationales - un thème qui est devenu très important dans la diplomatie contemporaine, avec la définition des droits de l'enfant par l'ONU et l'impact considérable en termes d'image que peut avoir sur les opinions publiques la condition des enfants. La construction de ces nouveaux espaces politiques inter et surtout transnationaux sera aussi au centre des recherches d'Emmanuel Droit sur la collaboration entre les polices politiques du bloc de l'Est pendant la Guerre froide : les circulations et les connexions qui existent entre elles justifient pleinement une réflexion à l'échelle transnationale pour savoir si l'on peut voir ou non émerger une culture spécifique commune aux différents personnels nationaux qui travaillent ensemble dans le domaine de la sécurité d'Etat.

## • Le « local » et l'État central : les cadres administratifs et leurs enieux sociaux

Nous ne souhaitons pas seulement étudier la culture politique sous l'angle de sa circulation internationale, mais aussi analyser le nouvel art de gouverner qui l'accompagne au plus près des individus. Pour être efficient, le pouvoir a, en effet, besoin de relais socioculturels. C'est la raison pour laquelle nous voulons réinterpréter les processus de « construction de l'État » par ce biais, en adoptant plusieurs échelles sociopolitiques (locales, régionales). Les travaux que nous envisageons, principalement consacrés à l'espace français, ménageront toutefois de larges ouvertures sur les États européens : il sera indispensable de collaborer avec des collègues étrangers pour comparer la situation en France avec ce qui se pratique ailleurs. Cette exigence sera d'autant plus importante que « l'exception française » postrévolutionnaire dans le domaine politico-administratif est maintenant remise en question.

Là encore, nous souhaitons construire des programmes de recherche embrassant une longue durée. Il ne s'agira pas de se focaliser sur des invariants et de les surévaluer, mais de repérer des inflexions et des ruptures, en s'appuyant sur une méthodologie



éprouvée grâce à l'équipe qui a travaillé pendant quatre ans au sein du programme Conflipol. Philippe Hamon envisage ainsi des enquêtes consacrés à la construction de l'espace politico-administratif, spécialement entre XV° et XVII° siècles, afin d'étudier les liens entre les logiques centrales, les stratégies urbaines et/ou régionales, le jeu des élites sociales et les pratiques administratives. Ces réflexions s'articuleront avec celles de Gauthier Aubert, qui prépare une histoire politique de la Bretagne du XVII° siècle à la Révolution, dans laquelle il ménagera une large place à l'étude de ces processus. Yann Lagadec souhaite également organiser une série de travaux collectifs consacrés à la construction locale de l'État. Il envisage de l'aborder par le biais des serviteurs locaux du pouvoir, ou par celui des circonscriptions dans lesquelles ils déploient leur action. Il rejoindrait ainsi, pour une période allant de la fin du XVII° siècle à 1815, les réflexions engagées conjointement avec Jean Le Bihan sur les « territoires de l'État » (voir l'ouvrage qu'ils ont publié en 2009 avec Jean-François Tanguy sur l'histoire du canton). Un travail en cours sur les subdélégués et les subdélégations devrait servir d'épine dorsale à ce projet.

## 1-3- L'autorité politique : une pratique à interroger

L'autonomisation du politique et l'affirmation d'un nouvel art de gouverner conduisent à penser différemment la notion de « pouvoir », ou tout au moins à lui préférer, sur ce thème, la notion d'autorité. Hugues Neveux et Jean Nicolas l'ont essentiellement traitée sous l'angle de son respect ou des résistances qu'elle suscitait. Nous souhaitons l'aborder différemment, en analysant d'une part les conditions de son exercice, et d'autre part son incarnation.

#### • Exercer l'autorité

Plutôt que nous consacrer aux processus de légitimation de l'autorité, nous préférons, pour le prochain quadriennal, nous intéresser aux conditions concrètes de son exercice. Dans le prolongement des travaux que nous envisageons sur la construction locale de l'État (cf. *supra*), il s'agit d'appréhender certains outils que les gouvernements ont utilisés et de mesurer leur efficacité. Certains ont une visée explicitement politique, par exemple ceux qui ont été mis en place pour contrôler l'opinion. Aurélien Lignereux veut notamment étudier les enquêtes réalisées pendant le Premier Empire pour scruter les murmures de la population et prendre la mesure de son moral en temps de guerre. Il espère ainsi mesurer l'efficacité des « mouches » et la précision des statistiques préfectorales en les confrontant aux sources plus classiques, comme la presse officielle.

Cependant, l'exercice de l'autorité politique ne vise pas forcément (ou, du moins, pas immédiatement) à contrôler une « opinion » supposée grâce à des outils explicitement politiques. Il passe également par une collecte beaucoup plus vaste d'informations, dans le cadre des grandes enquêtes sociales ou économiques qui ont été lancées par les gouvernements dans la seconde moitié du XIXe siècle. Nadine Vivier a entamé un vaste chantier destiné à comparer les enquêtes agricoles que l'on retrouve à la même époque en Espagne, en Irlande, dans l'Empire Ottoman, en Amérique du Nord et, bien sûr, en France. Elles affichaient la volonté de connaître l'état économique des campagnes, leur adaptation aux transformations de l'agriculture, du marché des produits agricoles et artisanaux ; mais en même temps elles révélaient des enjeux de pouvoir : à la fois mieux connaître les campagnes, bien sûr, mais en même temps prétendre répondre à leurs besoins pour mieux les contrôler. C'est également l'une des facettes du travail de Gilbert Nicolas avec la grande enquête ministérielle sur les instituteurs réalisée en France en décembre 1860-février 1861. Car l'ordre public apparaît comme une préoccupation centrale des diverses autorités. L'exercice même de l'autorité lui est consubstantiel. Mais plutôt que de l'aborder sous l'angle du maintien de l'ordre, nous avons préféré le faire sous celui du retour à l'ordre après les crises. En ce sens, nous rejoignons partiellement le cadre intellectuel dessiné par Bruno Cabanes, Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson pour la sortie de guerre, en nous intéressant aux moyens qui sont mis en œuvre pour restaurer la légalité après une rébellion. Gauthier Aubert compte ainsi travailler sur les mécanismes qui conduisent la révolte à cesser, en observant surtout leur inscription dans le corps social avec la mise en place de mécanismes répressifs/punitifs, mais aussi d'opérations de médiations/ négociations.



#### • Incarner l'autorité

Sans qu'il s'agisse de reprendre les enquêtes remarquables qui ont déià été menées sur la légitimation théorique et la représentation de l'autorité, nous voulons mieux comprendre dans quelles conditions un personnage parvient à l'incarner. Nous considérerons dans ce cadre l'autorité à la fois comme une notion abstraite et comme un ensemble de pratiques. Pour en rendre compte Pierre Karila-Cohen utilisera les multiples discours sur l'autorité, dans les écrits théoriques les plus importants (de Maistre, Tocqueville...), mais il s'appuiera surtout sur la facon dont sont envisagées les luttes politiques quotidiennes de presse et de tribune et sur les échanges administratifs courants. Et surtout, il cherchera à saisir l'autorité au ras du sol, dans la relation quotidienne entre les détenteurs d'une forme d'autorité et ceux qui s'y soumettent. Pour ce faire, il travaillera sur l'histoire de l'autorité préfectorale en France au XIX<sup>e</sup> siècle, depuis la création de la fonction (1800) jusqu'à 1914. Représentants de l'État dans les départements et les arrondissements, les préfets et sous-préfets doivent, en effet, signifier et exercer leur autorité sur tout un territoire, et donc construire avec la population une relation complexe. Il s'agira d'étudier leurs méthodes, leur rôle dans les cérémonies auxquelles ils participent, voire leur implication personnelle dans le maintien de l'ordre.

Aurélien Lignereux souhaite pour sa part mener une réflexion centrale sur le respect de l'autorité à travers un examen attentif du profil social des gendarmes, notamment grâce à la constitution d'une base de données d'environ 8 000 individus opérant dans les départements annexés sous la Révolution et l'Empire. Mais il souhaite également tenir compte de l'ensemble du dispositif d'autorité (polices, douanes, contributions indirectes etc.) afin de mieux comprendre les fondements de cette autorité, à la fois nouvelle et rejetée, ce dont témoignent les rébellions qui se sont produites dans ces territoires au cours de la période. L'incarnation de l'autorité par les gendarmes « français » se place dans un contexte politique particulier, dans lequel, outre les attachements dynastiques ou religieux, certaines formes de revendications pré-nationales semblent tenir une place non négligeable, ce qui complique évidemment la situation en matière de légitimation de l'autorité.

#### 2- Religions, Églises et normes

Rédacteurs : Florian Mazel, Jean-Michel Matz, Marie-Madeleine de Cevins, Didier Boisson et Philippe Blaudeau

## 2-1- Institutions ecclésiales et régulations sociales

Depuis l'Antiquité, les sociétés occidentales ont puisé dans les religions leurs représentations de l'homme et du monde, conditionnant ainsi une multitude d'échanges entre les sphères du spirituel et du temporel, entre biens immatériels ou symboliques et biens matériels, échanges qui contribuent à la régulation de ces mêmes sociétés. Dans les religions monothéistes, l'institution ecclésiale est organisatrice, garante et bénéficiaire de ces échanges aux différents échelons qui la composent. Il conviendra donc de mener sur la longue durée une histoire comparée de l'institution ecclésiale propre à chacune de ces religions, et cela dans quatre directions principales. Il faudra d'abord appréhender la puissance de la construction institutionnelle qu'ont opérée ces Églises, en dépit de crises de croissance et de débats internes, afin de mesurer l'efficacité des rouages et de l'encadrement (instances conciliaires de décision durant l'Antiquité tardive, structures diocésaine et paroissiale du christianisme médiéval, institutions et synodes provinciaux protestants...). Un deuxième thème de recherche devra envisager le territoire comme espace de projection de l'institution et étudier les Églises comme institutions territorialisées (sièges patriarcaux et phénomènes de déconstruction/reconstruction de l'espace ecclésial durant l'Antiquité tardive, production d'un espace réel...) ou, inversement, comme structures dépassant les frontières (universalisme, réseau international protestant au XVIe siècle...). Un troisième domaine devra privilégier les hommes qui animent les institutions ecclésiales et auxquels incombe la régulation de la société; la prosopographie, versant humain de



l'histoire institutionnelle, sera privilégiée (évêques, clergé paroissial et frères mendiants au Moyen Âge, pasteurs protestants en France...). Un dernier thème de recherche portera sur les réseaux sociaux (aristocratiques, « civiques »...) qui se constituent autour d'établissements religieux ou de communautés spirituelles contemporaines, selon des modalités diverses en fonction de la géographie et de la chronologie considérées. Ces thèmes de recherche ont en commun d'appréhender l'histoire des religions dans leurs réalités institutionnelles, économiques et sociales, mais aussi politiques et symboliques.

## 2-2- Orthodoxies, hérésies, dissidences et controverses

Un deuxième chantier concernera la fabrique des normes et des dissidences religieuses et le rôle joué par cette double construction dans les processus d'affirmation des pouvoirs et des institutions. L'étude des discours polémiques, des controverses et de leur instrumentalisation constitueront le cœur de ces recherches, depuis les débats trinitaires et christologiques mettant en jeu des conceptions alternatives de la catholicité et d'apostolicité dans l'Antiquité tardive jusqu'aux guerelles animées par les protestants du Refuge à la fin du XVIIe siècle, en passant par les disputes médiévales sur l'hérésie aux XIe-XIVe siècles ou sur la sorcellerie au XVe siècle. Une attention privilégiée sera accordée au statut même de la polémique dans les débats d'idées et à son évolution, ainsi qu'à l'élaboration de vocabulaires et de modèles discursifs spécifiques. Ces recherches s'appuieront fréquemment, par conséquent, sur l'édition scientifique et le commentaire de sources inédites, aussi bien pour la période antique (le Breviarium causae Nestorianorum et Eutychianorum de Liberatus de Carthage du VIe siècle) que médiévale (le traité anonyme Vauderye du Lyonais en brief du XVe siècle) ou moderne (les actes des synodes provinciaux réformés d'Orléanais-Berry, les textes politiques huguenots des années 1557-1598). L'importance de la production mémorielle constituée par l'outil historiographique (Histoires de l'Église, chroniques) sera spécialement considérée au regard de sa visée performative en ce qu'elle est censée attester la parfaite conformation de la logique partisane à la tradition évidemment idéalisée. Mais certains travaux porteront aussi sur la définition des comportements déviants, du refus de la doctrine officielle (hérésie) à la sorcellerie et aux pratiques de possession et d'exorcisme ou à l'apostasie régulière, du Moyen Age tardif au XX<sup>e</sup> siècle. Un des principaux enjeux de ces recherches résidera par ailleurs dans leur intégration à une histoire politique de la construction des territoires, des institutions et des identités, depuis les querelles ecclésiologiques antiques jusqu'au rôle joué par les manipulations des polémiques religieuses dans la fabrique des souverainetés dès le tournant des XIIe-XIIIe siècles et plus encore dans le cadre de la genèse de l'État moderne, entre XIVe et XVIIe siècle. Dans ce domaine, la plupart des recherches porteront sur les situations de chrétienté, mais certaines, notamment les plus contemporaines, élargiront les perspectives aux différentes religions monothéistes.

## 2-3- Vocations et engagements, clercs et laïcs

Le troisième aspect de cette question aura pour objectif d'analyser différentes formes d'engagement, que ce soit le fait de clercs, de moines ou de laïcs, d'individus ou de groupes, qu'ils relèvent d'engagements politiques ou religieux (vocations). Les recherches porteront sur les périodes tardo-antique, médiévale, moderne et contemporaine et permettront de comprendre les processus d'engagements, d'analyser des itinéraires personnels ou de groupes et d'en souligner les enjeux sociaux, économiques et politiques. Trois thèmes abordent ce sujet. Un premier aspect de cette question concernera les vocations et la compréhension des engagements religieux à travers des enquêtes prosopographiques (dignitaires et chanoines du chapitre cathédral du Mans aux XIIIe-XVe siècles, pasteurs d'Orléanais-Berry aux XVIe et XVIIe siècles...). Les liens entre vocation religieuse, économie et société seront abordés par une étude relative à la vie matérielle (biens, revenus, méthodes gestionnaires, niveau de confort, bâtiments), notamment dans les couvents mendiants d'Europe centrale (Autriche, Bohême, Hongrie, Pologne), mais aussi par des travaux sur les retraites spirituelles ou les confréries du Rosaire en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le deuxième aspect de la question concernera les rapports entre



engagements politiques et engagements religieux. Une réflexion sera menée sur la manière dont des groupes définis par leur identité religieuse ont dû, pour répondre aux nécessités du combat confessionnel, se forger une identité politique et, éventuellement, créer une structure institutionnelle : c'est le cas des recherches menées sur la participation au conflit doctrinal des groupes anachorétiques ou des communautés cénobitiques d'Égypte, de Syrie, de Palestine ou de Constantinople durant la période post-chalcédonienne (451-536), sur l'histoire du parti huguenot des années 1560 jusqu'en 1629, ou de celles entreprises sur le mouvement du Hezbollah au Liban. Enfin, le troisième thème permettra de faire le lien entre engagements et histoire religieuse, intellectuelle et philosophique en s'intéressant à la liberté de conscience qui sera étudiée soit dans son évolution historique, soit par des études spécifiques sur certains auteurs (Basnage de Beauval au XVIIe siècle) afin de montrer dans quel contexte ce concept subit des mutations.

## 3- Guerres, violences et transitions politiques

## Rédacteurs : Luc Capdevila, Marc Bergère

Le sous axe « Guerres, violences et transitions politiques » se structure selon trois thématiques d'histoire comparée entre aires culturelles (Europe occidentale et orientale, Afrique subsaharienne et du nord, Amérique du nord et du sud) inscrites dans la longue durée (17e siècle/temps présent). Il privilégie une histoire sociale et culturelle de la guerre dans une approche méthodologique transnationale et transversale, qui postule autant les vertus heuristiques de la singularité de chaque conflit dans son contexte propre que les filiations visibles ou invisibles entre ces différents épisodes traumatiques. De la même manière, il s'inscrit pleinement dans le renouveau historiographique en cours, autour des phénomènes de mobilisation et de démobilisation (militaire, économique, politique, sociale, culturelle, mémorielle....) des sociétés au sein de pays en situation de guerre, de transition démocratique ou de colonisation, non sans intégrer des questionnements aux résonances très « actuelles » : statut de « l'enfant », questions environnementales, enjeux mémoriels et identitaires... Enfin, il participe grandement de recherches théoriques et pratiques sur les territoires et les populations en « situations coloniales », non sans emboîtements d'échelles (transnationale, nationale, régionale, locale) et travaux pluridisciplinaires.

## 3-1- Les pratiques de la guerre

Les travaux présentés ont la volonté d'insérer l'étude des guerres dans le temps long (XVII°- XX°), tout en bénéficiant de la relative centralité historiographique des deux guerres mondiales. Il s'agit alors le plus souvent d'offrir une histoire riche d'approches croisées entre conflits (de la guerre de Sept Ans aux guerres coloniales et post coloniales contemporaines en passant par les guerres napoléoniennes, ainsi que de 1870), et entre espaces terrestres (Afrique, Amérique, Europe), maritimes, voire aériens (cf. la figure du pilote de guerre) différents. Par ailleurs, des recherches seront poursuivies sur la course en Méditerranée, 1797-1813, ouvrant sur la problématique de l'exploitation des ressources maritimes en situation « exceptionnelle ».

Parmi les axes majeurs d'études qui se dégagent au cœur de cette histoire sociale et culturelle de la guerre inscrite notamment dans le prolongement des travaux sur la violence de guerre, on insistera sur : l'expérience du champ de bataille et du combat à l'époque moderne, la question du rapport entre guerre(s) et masculinité, mais aussi des travaux convergents autour de guerre et folie. Ce dernier point sera analysé tant sous l'angle des traumatismes cliniques et psychiques des combattants pendant et après le conflit, qu'au regard du rôle des guerres (en particulier les deux guerres mondiales comme matrice d'une véritable révolution psychiatrique?) sur l'histoire des pratiques et des institutions psychiatriques.; ainsi que sur la patrimonialisation de la guerre et de ses lieux (champs de bataille, fortifications, arsenaux...).



## 3-2- Mobilisation, démobilisation des populations/sociétés en guerres et transitions

Au-delà des combattants stricto sensu, il s'agit surtout ici d'interroger les sociétés en situation de guerre ou de sorties de guerre, comme en sortie de dictature et de transition à la démocratie, et en situation de post-colonialité. Pour ce faire, différents axes se détachent : la question de la mobilisation des ressources et des territoires en situation de guerre (logistique, approvisionnement, infrastructure, impact de la guerre sur l'environnement...), l'histoire des occupations militaires sous l'angle des populations civiles (attitudes de résistance, approches genrées) ; une attention particulière sera portée au statut et au vécu des enfants « en guerre ». Concernant ce dernier aspect, deux points seront à l'étude : l'énonciation de leur « expérience de guerre » via des « paroles » d'enfants (écrits et dessins), mais aussi la question, aux résonances très actuelles, de leur engagement voire de leur « enrôlement » dans le(s) conflit(s) et de manière sous jacente de leur traitement éducatif et/ou pénal en sortie de guerre. Il importera en particulier de saisir en quoi la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans la mouvance de « l'esprit de Philadelphie », correspond à un moment particulier qui oscille entre répression et protection des mineurs. Là encore, les travaux présentés s'inscrivent d'emblée dans une approche comparée à l'échelle européenne (Europe occidentale et Europe orientale), de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre froide et du monde post-soviétique. L'analyse des populations déplacées en situation de sortie de guerre, ouvre également de fécondes perspectives comparées via l'ombre portée des fascistes, nazis et autres collaborateurs « réfugiés » dans certaines sociétés européennes et américaines (du nord comme du sud) d'après querre. Enfin, riches d'enjeux épistémologiques, des travaux interrogent les problématiques d'histoire comparée des temps présents, notamment à travers les études relatives à la construction de la mémoire sociale et aux conditions d'écriture de l'histoire dans des pays en situation de sorties de guerres et de dictatures, ou en situation de postcolonialité (Europe occidentale et orientale, Amérique latine et Amérique du nord, Afrique subsaharienne...). Dans cette dynamique, la question de la patrimonialisation de la guerre, de ses lieux et de ses traces (champs de bataille. cimetières, fortifications, arsenaux...) s'avère stimulante.

## 3-3- Espaces coloniaux et postcoloniaux

L'équipe en place continuera de travailler en étude comparée et régionale sur les colonialismes républicains dans le Cône sud aux xixe-xxe siècles, en particulier sur la production de sources indiennes, et en se concentrant sur deux thématiques principales, celle des modalités d'articulations des sociétés et des populations indiennes avec les États nationaux, et celle de l'histoire des fronts de colonisation (Chaco, Patagonie et Terre de Feu, Araucanie, Atacama, île de Pâques). Les recherches porteront sur la circulation et l'identification des acteurs sociaux, les expériences et transferts des politiques publiques, et si possible les questions environnementales.

Par ailleurs, des recherches seront engagées sur les représentations des populations colonisées chez les militaires français et britanniques en Afrique au sud du Sahara. De même, une recherche théorique sur les « situations coloniales » et les modèles « impériaux » sera menée en lien avec une étude de terrain relative à l'apogée (réelle ou supposée) du régime colonial dans les territoires français d'Afrique noire dans les années 1930. Par ailleurs, seront poursuivis les travaux sur l'histoire des prisonniers indigènes mais aussi sur les guerres coloniales via une approche comparée novatrice des conflits qui ont marqué la décolonisation des empires français, britanniques et portugais ; et conjointement des guerres de colonisation en Amérique du sud contemporaine.

Enfin, on souhaite contribuer à l'émergence de recherches comparées sur l'histoire des populations de haute montagne face au changement global (économique, social et environnemental) et aux politiques publiques depuis la fin du  $xix^e$  siècle jusqu'à nos jours, en travaillant à la structuration d'une équipe pluridisciplinaire (sciences du vivant et SHS) et internationale pour analyser trois espaces caractéristiques de situations de colonialisme interne ou



impérial : l'altiplano péruvien, le haut Atlas marocain et le Tibet. L'angle problématique retenu concernera les relations que les communautés de haute montagne entretiennent avec les États.

## Axe II- Fonctionnement et représentation des sociétés

- II.1- Normes et déviances
- II.2- Richesses, travail et groupes sociaux
- II.3- Cultures et anthropologie culturelle

#### 11- Normes et déviances

**Rédacteurs : Éric Pierre, Michel Nassiet** 

Le concept de norme dont il s'agit ici inclut d'une part le normatif, que l'on peut appeler les règles, c'est-à-dire les normes explicitées par une autorité dans des règlements ou des codes, et, de l'autre, les normes sociales que génère la société et qui restent souvent implicites, mais auxquelles cependant se conforment beaucoup de comportements. Celui de « déviances » désigne des écarts aux normes qui en sont une subversion de diverses sortes, le dysfonctionnement, le désordre, ou qui tendent à générer une norme concurrente. Phénomènes sociaux de première importance et à étudier en tant que tel, les déviances présentent aussi souvent un grand intérêt heuristique, même quand leur dimension est marginale, car, par la subversion des normes, elles peuvent procurer un moyen d'observation de celles-ci.

Normes et déviances seront particulièrement étudiées à un niveau premier du social, la relation entre hommes et femmes, en menant une histoire sociale et culturelle du genre. Face aux déviances et aux désordres, la justice ne sera pas considérée seulement comme un instrument de répression et de contrôle social, mais comme un outil de régulation, et même de protection sociale, particulièrement dans le cas de l'enfance et de la jeunesse. Les acteurs de la santé seront de même étudiés dans une perspective de prévention et d'intégration sociale. Ce domaine d'études est largement ouvert à l'interdisciplinarité et, d'une façon générale, à l'ensemble des sciences sociales : sociologie, anthropologie, histoire du droit, etc.

#### 1-1- Histoire sociale et culturelle du genre

Le concept de « genre » peut être défini comme la construction sociale et culturelle des identités sexuées. Une des moindres fécondités de ce concept n'a pas été de faire prendre conscience de la nécessité de ce type de problématique du point de vue des hommes, c'est-à-dire d'entreprendre une histoire de la masculinité. Ce domaine s'inscrit dans l'étude des normes parce qu'il s'agit d'abord d'identifier des normes de comportements, des rôles sociaux, et des normes de représentation ; et parce que ces normes se trouvent subverties de façon récurrente, dans la longue durée, et tout particulièrement dans la période la plus récente.

#### Les identités sexuées

Pour les périodes hautes, les pratiques vécues sont beaucoup moins connues que les représentations, et les sources manquent tout particulièrement. La recherche consistera en l'observation des normes sociales de comportement, en vue de quoi les sources les plus riches restent les sources criminelles, comme les lettres de rémission, dont le gisement, au XVIe siècle, est loin d'avoir été épuisé. Un ouvrage à paraître en 2011 propose une première approche des rôles masculins et féminins en les replaçant dans un système global dont le principe est l'honneur (M. Nassiet, Champvallon). Ce type d'observation sera repris et systématisé.

Pour l'époque contemporaine, la construction identitaire, notamment à propos des jeunes filles, sera étudiée par Christine Bard et ses doctorants à partir d'observations



beaucoup plus variées : le corps, la mode, le vêtement. Plusieurs chantiers seront ouverts sur des champs plus étroits mais dans la longue durée. L'étude de la déviance en tant que moyen heuristique d'approche des normes sera menée à propos des scandales de mœurs par plusieurs historiens d'Angers et par J.-F. Tanguy qui préparera un ouvrage sur une affaire criminelle jamais étudiée à fond, celle de l'abbé Bruneau, exécuté à Laval en 1894.

#### • Les statuts matrimoniaux

Le mariage, parce qu'il est créateur de lien social, et parce qu'il oriente considérablement les relations entre hommes et femmes, se trouve nécessairement au cœur de ce champ. Les définitions du lien conjugal seront étudiées entre normes et déviances. Très souvent en effet, il n'existe pas une règle unique définissant le mariage, mais une due à pluralité des référents pluralité de normes, la (païen/chrétien, catholicisme/protestantisme), ou bien il existe des formes alternatives d'unions (concubinage, PACS), ou bien encore la règle est détournée (mariage « clandestin » interdit mais valide, mariage à la « Gaulmine »). Les problèmes posés par les définitions du lien matrimonial seront étudiés sur toute la durée historique, depuis la période antique jusqu'aux transformations du temps présent. On étudiera ensuite le célibat au XX<sup>e</sup> siècle dans une optique analogue, c'est-à-dire en tant que relation de parenté trouvant son sens dans la filiation; nombre de célibataires, en effet, aspirent à devenir parents grâce à l'adoption, soit en tentant de faire appliquer la loi de 1923 qui leur en ouvre le droit, soit en en tournant l'application restrictive qui en est faite par l'adoption internationale ; quant aux couples homosexuels, c'est en se présentant comme célibataires qu'ils contournent l'interdiction légale.

#### • Le féminisme contemporain

Pour l'époque contemporaine enfin, sera poursuivie l'histoire des actions militantes féministes qui, à côté des transformations des structures socio-économiques et d'événements qui furent des tournants, ont contribué à provoquer la profonde évolution des rapports entre les sexes. Cette histoire se situe au croisement de l'histoire politique et de l'histoire du genre. Un chantier collectif coordonné par C. Bard consistera, à partir d'un travail sur les sources, à réaliser un millier de notices biographiques d'actrices et d'acteurs du féminisme. Ce nombre élevé de notices permettra de faire émerger des figures absentes de l'historiographie. Cette base fera l'objet d'analyses prosopographiques et l'étude de variables telles que l'origine des militantes, l'identité religieuse, la multi-appartenance, l'engagement professionnel. Cette méthode permettra des comparaisons avec d'autres pays en observant des éléments précis. Un colloque sur les féministes de la première vague sera tenu en mai 2011. Un *Dictionnaire biographique des féministes*, (Autrement, Bard et Chaperon, dir.) paraîtra en 2012.

#### 1-2- Histoire de la justice

Le concept de justice doit être compris dans le sens le plus large ; il inclut les textes normatifs et les procédures, le personnel judiciaire et les juridictions spécialisées, et inclut l'infra-justice (l'ensemble des modes de règlement des conflits en dehors des cadres institutionnels).

Les chercheurs du CERHIO entendent dépasser les anciennes divisions du travail entre historiens du droit étudiant le Droit et la loi, et historiens des facultés de lettres travaillant sur l'appareil judiciaire et ses effets sociaux ; dépasser aussi l'opposition entre tenants d'une autonomie du droit, et tenants d'une conception dans laquelle la loi et les pratiques juridiques seraient un simple reflet des valeurs sociales et de leurs changements.

La justice fera l'objet d'analyses tant dans son fonctionnement ordinaire (justice quotidienne) que dans les situations de conflits plus ou moins aigus (justice d'exception), dans les périodes apaisées comme dans les temps de crise paroxystique. Enfin, les recherches sur la justice apparaissent particulièrement favorables à des études comparatistes internationales (le CERHIO est le seul centre d'histoire représenté au sein du



conseil de groupement du Groupe Européen de Recherche sur les Normativités – GERN-CNRS – regroupant plus de 50 centres de recherche).

## • A l'époque moderne

Pour l'époque moderne, les lettres de rémission permettent d'étudier directement l'exercice royal du pardon, c'est-à-dire la justice retenue, mais éclairent aussi l'exercice de la justice déléguée. L'exercice royal de la rémission reste curieusement méconnu. Il a récemment été avancé l'idée qu'un laxisme royal dans l'octroi du pardon aurait donné l'impunité aux criminels, alors qu'il suffit d'ouvrir des procédures d'entérinement, comme il en existe pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, pour se convaincre du contraire. Michel Nassiet étendra donc l'étude de la rémission pour procéder à des comparaisons dans l'espace (Grande chancellerie, Bretagne, Artois) et dans le temps (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).

Pour mieux comprendre l'exercice de la justice, une histoire culturelle des magistrats et de leur outillage mental juridique à partir de leurs propres écrits sera particulièrement féconde. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, Frédérique Pitou procédera à la publication d'une source qu'elle connaît bien, le *Recueil de Sentences* de Pichot de la Graverie (5000 pages de texte en sept volumes) où l'auteur a consigné des sentences, rapporté les matériaux d'une chronique urbaine et décrit les comportements et les divisions des administrateurs de Laval. Elle procédera en outre à la synthèse des travaux sur les écrits d'autres magistrats ou avocats de Laval et du Mans.

## Pour la période contemporaine

Les travaux sur la justice des mineurs – une justice fortement socialisée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et située à la jonction du pénal et du social – seront poursuivis. Cette justice particulière sera étudiée sous trois angles : celui des normes et des lois, celui des institutions (établissements et tribunaux) et, enfin, celui des acteurs (jeunes, personnels judiciaires et éducatifs, etc.).

Le travail sur les institutions correctionnelles a déjà permis une nouvelle évaluation du rôle de la philanthropie dans les origines des colonies agricoles, il sera poursuivi par une analyse exhaustive de l'histoire de l'établissement de Mettray (1839-1937), une colonie dont les évolutions sont symptomatiques des inflexions du secteur. Dans un second temps, une synthèse sera rédigée sur l'histoire des maisons de correction entre 1830 et 1975. En ce qui concerne les tribunaux et les juges des enfants, il est prévu de compléter la recherche nationale portant sur leur naissance par des exemples départementaux. Il est, en effet, utile de voir comment et dans quelles conditions s'est opérée la spécialisation des juges. Quels sont les magistrats qui ont été désignés pour assumer cette nouvelle fonction et comment ils l'ont assumée (formation des juges, diffusion auprès du public de la nouvelle justice des mineurs, etc.) ? Il faudra voir aussi comment se sont organisées leurs relations avec le parquet.

Une journée d'étude a été prévue en 2011 pour permettre l'analyse comparative d'une mesure phare de la justice des mineurs au XX° siècle : la liberté surveillée (« probation »). Portée par un mouvement de réforme internationale né aux États-Unis à la fin du XIX° siècle, cette nouvelle mesure pénale, complémentaire de la naissance du juge spécialisé des enfants, est au cœur d'une justice des mineurs qui se veut « protectionnelle ». Elle se diffuse dans la législation de très nombreux pays occidentaux, subissant parfois des adaptations aux systèmes juridiques et judiciaires nationaux qu'il est utile de mettre à jour. Cette mesure introduit aussi dans la justice de nouveaux acteurs : les délégués à la liberté surveillée ou agents de probation. Une recherche sur ces délégués est prévue pour mieux connaître leur place auprès du juge, pour traiter de leur professionnalisation (du bénévolat au salariat) et de leur formation. De plus, l'expertise des délégués à la liberté surveillée, à côté de celle des psychologues et psychiatres, dans le monde judiciaire a favorisé certaines innovations importantes dans le monde de la rééducation (l'observation en milieu ouvert).

Un autre chantier concernera l'analyse d'une forme spécifique de déviance des jeunes : l'errance. A la demande de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse, trois journées d'études seront consacrées au différentes formes d'errance (du vagabond du



XIX<sup>e</sup> siècle à l'errant actuel et passant par le jeune isolé des années 1950) ainsi qu'à leur mode de prise en charge par les institutions pénales et sociales.

Marc Bergère, dans la continuité de ses travaux sur l'épuration de la France à la Libération, travaillera sur la répression pénale de la collaboration des mineurs dans une comparaison entre la Belgique et de la France. Il tentera de saisir le traitement réservé aux jeunes collaborateurs et de voir quelle fut l'attitude des tribunaux à leurs égards à un moment paradoxal de l'histoire judiciaire française où s'engageait, par ailleurs et au regard du droit commun, une réflexion structurelle selon un modèle dit « protectionnel » de la répression de la délinquance juvénile. Sous cet angle, la comparaison avec des pays confrontés à des situations analogues apparaît pertinente, en particulier la Belgique, au regard de son avance historiographique sur le sujet et de sa double expérience (1914-1918, 1940-1945).

La dimension internationale sera très présente pour étudier cette justice des mineurs. D'une part, une enquête exploratoire permettra de voir s'il est possible de travailler sur la prise en charge des jeunes délinquants en Afrique du Nord pendant la période coloniale. D'autre part, si une synthèse sur la pratique des tribunaux pour enfants dans cinq pays sera terminée pour l'automne 2010, il est prévu ensuite un nouveau travail sur la circulation des modèles et l'élaboration de normes internationales dans le domaine des droits de l'enfance. Il s'agira, cette fois, non plus de travailler sur l'international (congrès et revues) mais sur le transnational (associations internationales et organismes du type SDN ou ONU).

En ce qui concerne la justice « ordinaire » la poursuite des travaux sur la criminalité et la violence est prévue. Les réponses de la justice à la violence seront abordées par le biais de la procédure (enquête, procès, expertise, etc.), mais aussi par l'analyse d'affaires exceptionnelles.

#### 1-3- Enfance et jeunesse entre normes et déviances

En lien avec le thème précédent (II.1-2) ainsi qu'avec le suivant (II.1-4), bénéficiant du travail de synthèse récemment publié par Ivan Jablonka (*Les Enfants de la République. L'intégration des jeunes de 1789 à nos jours,* Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2010) les travaux sur l'enfance et la jeunesse constitueront un chantier important de l'axe 2. La prise en compte des catégories d'âges en histoire sociale, longtemps contestée par certains sociologues, a largement progressé. Il s'agit d'un sujet carrefour permettant une grande variété des approches et des méthodes, ainsi qu'un jeu important sur les échelles : de l'analyse du dossier individuel à celle des politiques publiques. Ce sujet permet aussi un travail sur la longue durée.

#### • Enfance et filiation

L'enfant s'inscrit socialement dans le cadre d'une filiation qui est normée mais qui peut donner lieu à des déviances. Au milieu du Moyen Age, en marge la définition ecclésiale du mariage, les autres formes d'union sont rejetées dans l'illégitimité, et leurs descendances dans le statut de bâtardise. Carole Avignon en étudiera les aspects théoriques et pratiques.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la filiation est interrogée par la pratique grandissante de l'adoption d'enfants. Yves Denéchère étudiera l'adoption à l'échelle internationale dans ses dimensions humanitaires, politiques, religieuses : élaboration de normes et de règles (droit des enfants au niveau international) et étude des pratiques (parrainages internationaux d'enfants). Un ouvrage qu'il publiera en 2011 (Armand Colin) constituera la première synthèse sur l'histoire de l'adoption internationale en France. L'instrumentalisation des enfants dans les relations internationales sera une autre piste de recherche à suivre.

#### • Enfance et maltraitance.

En continuité avec ses travaux sur la justice des mineurs et sur les relations parentsenfants, Pascale Quincy-Lefebvre traitera de la protection de l'enfance au sens large et, en particulier, des enfants maltraités. Dans ce cadre, elle proposera une réflexion sur « Protection de l'enfance et changement social » et sur les formes de mobilisations en faveur de l'enfance. Comment, dans quel contexte la « maltraitance » devient une grande cause



nationale et un support pour l'action publique dans les familles et les institutions. Quelle place dans une histoire du rapport au sujet mineur (droits et devoirs) à l'ère libérale ? Comment se construisent les nouvelles figures du « mal » et de la souffrance sociale au XX<sup>e</sup> siècle ? Deux voies seront privilégiées :

- une histoire de la société civile et des formes collectives de mobilisation autour du « scandale » suscité par le « spectacle » de la souffrance de l'enfant. Le travail portera sur différentes générations d'association afin de mettre à jour des régimes d'historicité propres à l'engagement et à la médiation dans les champs de la protection de l'enfance ;
- une histoire sociopolitique de la maltraitance pour comprendre de quelle façon elle s'impose comme catégorie, voire comme nouveau paradigme dans les politiques publiques et pour les acteurs en charge de les appliquer. Une attention toute particulière sera alors portée aux années soixante-dix et quatre-vingts.

## • Enfance et intégration

Ivan Jablonka, dans la continuité des livres qu'il a publiés sur la migration des enfants réunionnais et la prise en charge des jeunes depuis la Révolution, se propose de poursuivre sur les politiques d'intégration. Ces politiques sont plurielles, mobilisent des institutions et des acteurs différents, mais sont articulées autour de politiques publiques qui, visant à la fois des hommes et des territoires, se révèlent particulièrement cohérentes : politique coloniale depuis la Révolution française, prise en charge de l'enfance délinquante et abandonnée, politiques d'accueil des immigrés depuis le xix<sup>e</sup> siècle, droit de la nationalité, etc. La notion d'intégration étant partie prenante de l'idée républicaine, son projet de recherche vise aussi à renouveler l'historiographie de la République et de l'État en France, tout en s'ouvrant sur des comparaisons internationales (les États-Unis notamment).

## 1-4- Déviances comportementales et thérapies psychiques au xxº siècle

L'histoire de la psychiatrie constitue un domaine nouveau pour le CERHIO. Elle mobilisera plusieurs chercheurs réunis dans des projets collectifs. Hervé Guillemain démarrera une enquête sur l'enfance en psychiatrie au xxe siècle et, en particulier, sur les internements et la pédopsychiatrie. Il prévoit également l'élaboration d'un projet destiné à être soumis à l'ANR portant sur l'histoire du « champ psy » (psychiatrie, psychothérapies, psychologie, psychanalyse). Les objectifs seront, à partir de la constitution d'un réseau de chercheurs universitaires et de correspondants locaux liés aux institutions psychiatriques, de construire trois outils croisant ces champs habituellement séparés (dictionnaire encyclopédique, base de données nationale puis internationale, guide de sources). Pour mobiliser ces forces, une plateforme coopérative sur le web sera développée. Hervé Guillemain participera enfin à l'élaboration d'un volume collectif de synthèse sur l'histoire des psychothérapies et des pratiques de santé alternatives.

Thierry Fillault poursuivra un travail déjà commencé sur les « jeunes et le boire en Bretagne au cours du second XX° siècle ». Cette étude, soutenue par l'IREB (Institut de recherches scientifiques sur les boissons) vise à cerner les rapports entretenus par la jeunesse bretonne avec le boire des années 1950 à 2000 (permanences et mutations au fil des générations ; recherche de facteurs pouvant expliciter celles-ci). Au-delà de la question centrale de l'ivresse particulièrement prégnante dans la région, il s'agit d'appréhender dans son ensemble le système dans lequel évoluent les jeunes bretons et qui influence leurs attitudes. Seront donc étudiés : l'évolution des consommations (alcooliques ou non) en lien avec celle du marché des boissons ; les manières de boire et les contextes (festif, travail, études, famille...), les lieux de l'alcoolisation. Seront également appréhendées les politiques et actions mises en œuvre par les pouvoirs publics et le secteur associatif pour prévenir les conduites d'alcoolisation.

Plus largement, il travaillera sur une histoire des sociopathies (maladies mentales, « fléaux sociaux » de l'entre-deux-guerres et conduites addictives actuelles) et de leur prise en charge intra et extra-hospitalière débouchant sur une histoire des professions de santé.



## 2- Richesses, travail et groupes sociaux

## Rédacteurs : Frédérique Pitou, Jean Le Bihan

Plusieurs membres du Cerhio souhaitent poursuivre leurs recherches en histoire sociale. Ils entendent à la fois continuer l'exploration de divers chantiers en cours et en ouvrir de nouveaux.

#### 2-1. Valoriser de nouvelles sources

Le groupe souhaite d'abord mettre à la disposition de la communauté scientifique de nouvelles sources, le plus souvent inédites. Ce travail est capital pour que soit continûment alimentée la réflexion historique. La plupart des projets portent sur l'Ouest de la France. Les médiévistes du groupe, autour de Florian Mazel, envisagent ainsi la traduction des Actes des évêgues du Mans (Actus pontificum Cenomanensis), le plus important texte narratif et diplomatique datant de l'époque carolingienne et concernant l'Ouest de la France (il fut rédigé aux alentours de 840-860), puis l'édition et la traduction des diverses reprises de ce texte qui ont été réalisées aux xie, xiie et xiiie siècles. De même est-il envisagé de publier deux textes datant de l'époque moderne : le journal d'un parlementaire parisien, Barillon d'Amoncourt, qui couvre la période 1692-1741 (Benoît Musset), et le « Recueil de Sentences » d'un homme de loi lavallois, Pichot de la Graverie, qui concerne les années 1712 à 1768 (Frédérique Pitou). Si ce dernier texte rend compte au premier chef de l'activité du tribunal dans lequel officie Pichot, il permet aussi d'observer le fonctionnement de la société tout entière. D'autres ouvrages de ce type existent qui pourront être valorisés de la même façon à l'avenir, tant ils contribuent à notablement enrichir notre connaissance des sociétés urbaines sous l'Ancien Régime. Enfin, est également prévue l'édition critique d'une colossale correspondance privée qui permet de suivre la vie d'une famille de fonctionnaires fixée à Nantes à la veille de la Belle Époque (Jean-François Tanguy). Sans doute la majorité de ces sources concernent-elles le Maine et la Bretagne, mais la polarisation sur l'Ouest de la France n'a rien de systématique. De plus, par les fructueuses comparaisons qu'elles permettront, ces publications présenteront un intérêt qui, bien entendu, dépassera le cadre régional.

Au sein de l'équipe, les contemporanéistes souhaitent parallèlement engager une réflexion sur l'apport des sources littéraires à la compréhension de la société. Pour Marie-Bénédicte Vincent-Daviet, l'objectif n'est pas tant de rouvrir un vieux débat théorique que d'examiner comment, concrètement, la littérature peut aider à améliorer notre compréhension des sociétés du passé (Témoin de l'actualité de cette préoccupation, le colloque *Histoire et littérature, regards croisés : enseignement et épistémologie* prévu à l'Institut national de la recherche pédagogique de Lyon en mai 2011). Le champ principal d'application de ce projet sera l'Allemagne contemporaine.

#### 2-2. La société : identités collectives et mobilité individuelle

Pour appréhender groupes et individus, nous entendons nous saisir d'outils aussi efficaces que possible. Plusieurs d'entre nous souhaitent ainsi mettre en œuvre des enquêtes de type prosopographique lesquelles, on le sait, permettent une compréhension particulièrement fine des dynamiques sociales. Sont prévues l'étude des commissaires aux comptes (*logistéia*) en fonction, aux 11<sup>e</sup> et 111<sup>e</sup> siècle dans la partie hellénophone de l'Empire romain (Eric Guerber), celle des élites aristocratiques bretonnes à l'époque médiévale (Joelle Quaghebeur), enfin celle des musiciennes et musiciens de l'Ouest à l'époque moderne (Sylvie Granger). La seconde de ces enquêtes fait partie intégrante d'un programme international qui vise à développer une réflexion « transpériodique » sur la notion d'élite en Occident ; la troisième est menée dans le cadre du programme ANR MUSEFREM (La création des musiques d'Église en France aux xv11<sup>e</sup> et xv111<sup>e</sup> siècles). Ces recherches sont



plus ou moins engagées à l'heure actuelle et s'achèveront ainsi, sans doute, à différents moments de la prochaine séquence quadriennale. Plusieurs médiévistes du groupe (notamment Isabelle Rosé) ambitionnent, parallèlement, de mobiliser la notion de réseau, classique en sociologie (Degenne, Alain et Forsé, Michel, *Les Réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2e édition 2004) mais plus rarement exploitée en histoire, pour rouvrir à nouveaux frais le dossier des élites aristocratiques médiévales. L'objectif est de modéliser ces réseaux, sous forme de graphes par exemple, qu'il s'agisse de réseaux centrés sur une institution ou de réseaux centrés sur un individu, dits « ego-centrés ». Les premiers peuvent être étudiés au moyen d'une documentation sérielle, les seconds imposent de croiser l'ensemble des sources intéressant l'individu étudié.

Ces dispositifs d'enquête devraient permettre de réexaminer sous un nouveau jour la traditionnelle question de l'identité sociale lato sensu, toujours d'actualité dans les débats scientifiques, parmi les historiens modernistes notamment (Cosander Fanny (éd.), Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime, Paris, Editions de l'EHESS, 2005). La focale sera principalement dirigée vers les élites sociales : les commissaires aux comptes des cités hellénophones de l'Empire romain, qui tirent prestige et gloire de leur statut de serviteurs de l'empereur, la noblesse de l'Occident médiéval et moderne, enfin les élites administratives allemandes, qui connaissent au cours de la Première Guerre mondiale une crise de légitimité mal connue. Le thème de la mémoire noble, en particulier, sera au cœur des préoccupations de plusieurs membres du groupe. Il sera spécialement envisagé du point de ses interactions avec celui du pouvoir, et se déclinera en plusieurs enquêtes particulières, au nombre desquelles une recherche sur le rôle des princesses angevines dans la transmission d'un certain patrimoine culturel (Marie-Madeleine de Cevins), et une étude sur le travail d'élaboration de la mémoire noble à l'époque moderne, conduite à partir de documents conservés au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, d' « egodocuments » et de chartriers (Laurent Bourquin). La réflexion sur l'identité sociale n'est cependant pas réservée à l'étude des élites, tant s'en faut, même si l'approche de groupes moins haut situés dans la hiérarchie des conditions impose des contraintes techniques et méthodologiques propres. Les médiévistes du laboratoire souhaitent ainsi développer une réflexion plus générale, qui vise à réexaminer la construction des identités, tant individuelles que sociales, à travers les multiples rapports noués entre hommes lieux – lieux de vie, de travail etc.

Nous entendons, parallèlement, nous pencher sur la question de la mobilité individuelle. Vaste chantier s'il en est, très à l'honneur en histoire sociale depuis que, dans les années 1970, l'abandon du paradigme marxiste a autorisé un rétrécissement contrôlé des terrains d'étude (voir Charle, Christophe, « Micro-histoire sociale et macro-histoire sociale. Quelques réflexions sur les effets des changements de méthode depuis quinze ans en histoire sociale », dans Charle, Christophe (dir.), Histoire sociale, Histoire globale ?, Paris, Maison des sciences de l'homme de Paris, 1993, p. 45-57 et là peuvent être cités : en histoire moderne les travaux de François-Joseph Ruggiu). De cette bifurcation historiographique témoigne, sur le plan méthodologique, l'essor concomitant des enquêtes de type prosopographique (supra). Pour autant, bien du travail reste à faire pour saisir et comprendre les trajectoires individuelles, qu'elles soient sociales, professionnelles ou géographiques, aux différentes périodes de l'histoire. Une première recherche s'attachera à reconstituer les trajectoires familiales des habitants de la paroisse d'Ivry, au sud de Paris, aux xvIIIIe et XIXe siècle (Fabrice Boudjaaba). À rebours d'une historiographie dominée par la question de l'immigration - on pense en particulier à : Noiriel Gérard, « L'histoire de l'immigration en France : état des lieux des recherches, perspectives d'avenir », Hommes et migrations, 1255, 2005, p. 38-48) – , cette recherche se donne volontairement pour objet des populations rurales que l'on peut regarder comme stables au départ, afin d'examiner comment elles s'adaptent, au fil des décennies, à la double mutation que représentent l'urbanisation et l'urbanisation du pays. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux de J. Dupâquier et ont comme objectif de les valider et de les compléter (voir (Dupaquier Jacques et Kessler Denis, La société française au xixe siècle : tradition, transition, transformations, Paris, Fayard, 2e édition 1998. 3000 familles, vingt ans après, numéro



spécial des Annales de démographie historique, 2004/1). Mobilisant les techniques habituelles de reconstitution des familles, ils devraient entrer en discussion avec les points de vue, désormais classiques, de Paul-André Rosental (Paul-André Rosental, Les sentiers invisibles. Espace, famille et migrations dans la France du 19e siècle, Paris, Editions de l'EHESS, 1999). Nous souhaitons par ailleurs réexaminer les liens existant entre mobilité et capacité, au sens où le xixe siècle entend ce mot, celui d'une compétence fondée sur un apprentissage et reconnue par une qualification. Ainsi s'agira-t-il d'analyser les carrières des musiciennes et musiciens de l'Ouest dès qu'aura été constituée la base de données destinée à les recenser (supra). Peut-être sera-t-il opportun de mobiliser à cette fin la notion de professionnalisation. Sur l'usage de ce concept en histoire, on se référera à : Guillaume Pierre, « Modalités et enjeux de la professionnalisation », dans Guillaume Pierre (dir.), La professionnalisation des classes moyennes, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1996, p. 9-15. De même, les contemporanéistes prévoient-ils, à travers plusieurs recherches, d'examiner la façon dont l'Etat pèse sur la mobilité individuelle, dans la ligne des travaux non encore publiés de J.-P. Jourdan (Jourdan Jean-Paul, Le personnel de l'administration dans le sud-ouest aquitain de la fin de l'Ancien Régime aux années 1880, thèse d'État, université Paris IV, 2000, p. 774 et suivantes), celle des fonctionnaires, français ou allemands, mais aussi celle de leurs enfants. Car les enfants de fonctionnaires sont, de toute évidence, les premiers bénéficiaires de la politique d'allocation de bourses d'enseignement, dont on sait bien peu de choses à l'heure qu'il est, au-delà des ouvrages maintenant classiques de A. Prost et P. Gerbrod (Prost Antoine, Histoire de l'enseignement en France 1800-1967, Paris, Armand Colin, 1967, p. 327-328. Gerbod Paul, La Vie quotidienne dans les lycées et collèges au xixe siècle. Paris, Hachette, 1968), et à laquelle une enquête, ciblée sur l'enseignement secondaire, sera dédiée (Jean Le Bihan et Marie Bénédicte Vincent-Daviet). Toujours dans cette perspective, les historiens vingtièmistes projettent de développer une réflexion sur le cas spécifique des professions de santé (Thierry Fillaut), qui ont connu une professionnalisation tardive mais spectaculaire ainsi que l'ont observé G. Cresson et F.-X. Schweyer (Cresson Geneviève et Schweyer François-Xavier (dir.), Professions et institutions de santé face à l'organisation du travail, Rennes, Ecole nationale de la santé publique, 2000).

#### 2-3. Hommes et femmes au travail

Le thème du travail sera l'objet d'un questionnement spécifique. Nous l'aborderons sous trois angles. D'abord, celui, classique, des rémunérations. Car le clair n'est pas encore fait sur ce point, en particulier pour le Moyen Âge. L'analyse des comptabilités médiévales devrait faire progresser nos connaissances sur ce point (Emmanuel Grélois). Ensuite, celui de l'organisation en communautés de métiers. Plusieurs enquêtes sont programmées sur les communautés de tonneliers aux xviie et xviiie siècles. L'une, ciblée sur Reims et fondée sur l'exploitation des registres de communauté et des livres de comptes de la communauté de tonneliers locale, s'attachera à analyser les rapports existant entre normes et pratiques du métier. Une autre, conçue à une échelle géographique plus vaste, visera à inventorier et classer les statuts de ces communautés, et à repérer ce faisant les évolutions que leur comparaison dessine. Elle aura soin de bien pointer ce que ces textes normatifs disent, malgré leur aridité, de la réalité du travail à l'époque moderne (Benoît Musset). Enfin, la dernière approche retenue est celle du travail féminin, toujours à l'époque moderne, et plus particulièrement au xviiie siècle. Contrairement à une idée longtemps reçue, les femmes interviennent alors dans de nombreux domaines de la vie économique, urbaine et rurale, et même la majorité d'entre elles exercent une activité « professionnelle ». Aussi bien, au moyen d'une documentation variée – administrative, fiscale, notariale etc. – s'agira-t-il de préciser comment, à cette époque, le travail féminin s'insère ou non dans l'organisation familiale ou en métiers - de la production. Dans le cas particulier des métiers de l'art, de l'agrément et du loisir, on s'interrogera sur la marche vers la professionnalisation des artistes femmes, musiciennes, peintres... (Sylvie Granger). Le thème des rapports de genre au sein du monde du travail sera au cœur de cette réflexion -(Dominique Godineau).



## 2-4. La question de la seigneurie

Le dernier thème auquel comptent s'atteler plusieurs membres du groupe est celui de la seigneurie. Ce thème sera spécialement envisagé du point de vue du prélèvement et de la gestion des biens seigneuriaux. Évaluer le poids réel du prélèvement seigneurial constitue une opération en tant que telle très difficile, en particulier pour l'époque médiévale qui se caractérise par une grande variété des systèmes fiscaux et n'a laissé en ce domaine que des sources très partielles. Mais, précisément, cette variété doit être interrogée. L'objectif est d'examiner s'il est ou non possible d'élaborer une typologie du prélèvement qui tienne compte des statuts, des coutumes locales, mais aussi des cultures et des pratiques agricoles. Il sera ensuite possible de focaliser l'analyse sur certains types spécifiques de prélèvements : les prélèvements définis comme ecclésiastiques (dîmes, droits de l'autel, droits de sépulture...), qu'on envisagera à l'aune de la réforme « grégorienne » et de ses effets sur la transformation globale de la seigneurie (Florian Mazel), mais aussi les prélèvements symboliques, dont il conviendra de préciser la nature et le fonctionnement concret : s'agit-il de prélèvements réels ou de prélèvements fictifs ? Procèdent-ils par abonnement ou versement forfaitaire ? Une enquête spécifique portera sur les couvents d'Europe centrale – d'Autriche, de Bohême et de Hongrie notamment. Elle cherchera à éclairer la façon dont ces établissements gèrent leurs biens, mais aussi la manière dont s'organise, en leur sein, la vie matérielle, pour enrichir in fine notre compréhension des rapports entre pauvreté et économie tels qu'ils se sont noués au Moyen Âge (Marie-Madeleine de Cevins).

Certains modernistes du groupe souhaitent également travailler sur ce thème de la seigneurie. L'analyse du journal de Barillon d'Amoncourt (Benoît Musset) devrait apporter un précieux éclairage sur les rapports sociaux unissant l'auteur aux habitants de sa seigneurie champenoise, aussi bien que sur ses stratégies en matière de gestion des biens ou sur les rivalités qui l'ont opposé à d'autres utilisateurs de l'espace foncier.

## 3- Cultures et anthropologie culturelle

Rédacteurs : Jean-Pierre Lethuillier, Sylvie Granger

## Histoire du corps et construction des images de soi

L'histoire de la culture matérielle et l'anthropologie culturelle regroupent au sein du CERHIO plusieurs chercheurs dont les travaux mettent en jeu les usages du corps : ornement et apparences ; hygiène et pudeur ; maintien, postures, etc. C'est donc une histoire du corps qui se dessine comme un deuxième niveau de la recherche. Il en commande un troisième : la mise en valeur de goûts et d'apparences. Les systèmes de représentations sont, en effet, des stratégies repérables à travers des sociabilités que ces chercheurs veulent interroger : elles sont justiciables d'une étude politique au sens large, impliquant les distinctions sociales et de genre, dont l'analyse est la finalité principale de cette orientation de recherche.

Concrètement, les thématiques réunies sont ordonnées sur trois registres : vêtement et pratiques vestimentaires, danse et divertissement, usage différencié des boissons, considéré dans sa relation aux processus de distinction sociale. On déclinera ci-dessous chacune des trois composantes du programme scientifique. Les deux premières portent pour l'essentiel sur les périodes moderne et contemporaine, la troisième constituant un essai d'appréhension sur un très long terme. Les sociétés de l'Ouest seront au cœur de la réflexion mais celle-ci impliquera évidemment de larges confrontations dans l'espace français et européen.

## 3-1. Vêtement et pratiques vestimentaires



Les travaux envisagés dans le domaine du vêtement et des pratiques vestimentaires se situent pour une part dans le prolongement de ceux qui ont abouti dans les années précédentes, mais ils impliquent désormais un dépassement des problématiques antérieures et une recomposition des forces du CERHIO en ce domaine.

Les recherches menées ont permis de rompre avec les positions traditionnelles de l'histoire des pratiques vestimentaires, trop enfermées dans une étude du répertoire des formes, et même de dépasser la problématique des apparences. Il a été possible d'avancer, pour les périodes moderne et contemporaine, sur des notions complexes (travestissement, hantise de l'indifférenciation des sexes), de revoir complètement les approches des costumes régionaux, désormais appréhendés comme objets d'histoire culturelle et non plus seulement d'ethnologie régionale, comme signes de l'entrée dans la modernité et non comme archaïsmes. Dans les deux cas, il y avait réinsertion dans l'histoire économique d'une part, culturelle et idéologique d'autre part.

Il restait que ces directions de recherche se développaient au sein du CERHIO dans les cadres indépendants (histoire du genre, histoire de la culture matérielle). Leur regroupement dans la perspective du contrat quadriennal 2012-2015 est, en lui-même, une avancée.

L'histoire du vêtement et des pratiques vestimentaires n'a pas encore acquis dans l'espace de la recherche française l'ampleur que les historiens de l'alimentation, par exemple, ont donnée à leurs travaux, sans doute parce qu'ils ont su dégager plus clairement la richesse des dimensions culturelles et idéologiques de leur objet. C'est précisément dans cette direction que se tourne le CERHIO, qui voudrait jouer un rôle moteur dans un développement plus dynamique. Il dispose pour cela de partenariats à l'Université, au CNRS et dans les musées. Ces derniers (Palais Galliera, musées de société dont Musée de Bretagne, Museon Arlaten, etc.) seront des interlocuteurs nouveaux et importants. Un GIS en cours de constitution permettra l'association d'universitaires, de conservateurs de musées et de restaurateurs de textiles ; des connexions internationales enrichiront les questionnements (Allemagne, Pays-Bas, Italie, Roumanie notamment, certains de ces pays disposant d'une réelle avance en la matière). Pour les périodes les plus contemporaines, les enquêtes orales seront développées ou exploitées.

Il est possible de décliner quelques-uns des objets autour desquels se constituera cette recherche :

- Standardisation et uniformisation, passant par l'examen des uniformes (militaires, professionnels) mais aussi par les usages normés de fabrication (matériels de confection, techniques de couturières, circulation des modèles et des patrons). La réinsertion des phénomènes vestimentaires dans le contexte économique sera systématisée.
- Évolution des pratiques étudiée dans la perspective d'une histoire de l'hygiène (qui s'est jusque-là plus intéressée au linge qu'au vêtement à proprement parler). De même pour l'histoire de la pudeur : celle dont nous disposons n'est que partiellement fondée sur l'examen des pratiques vestimentaires, et beaucoup plus sur les prescriptions et les discours normatifs. Comportements choisis et imposés, droit à la féminité, etc. Un travail collectif est envisagé autour du parement du visage de la femme (cosmétiques, coiffes et coiffures) et des enjeux qu'il porte en lui.
- Complexification des schémas qui organisaient le discours historique sur la mode, opposant des normes curiales et/ou parisiennes à un retard provincial, alors que la recherche a montré pour le xviile siècle des circulations, des réutilisations originales de modèles rarement copiés sèchement. La mode contemporaine sera étudiée à travers les polémiques qu'elle crée (dans son principe, ses « excès »), à partir des discours catholiques notamment.
- Ces approches s'appuient sur un renouvellement des méthodes. Les sources classiques (ouvrages anciens, iconographie, collections des musées) seront envisagées à partir de leurs origines, des finalités de leur fabrication ou constitution, de leur instrumentalisation, pour être critiquées, devenant à leur tour objets d'histoire. Cette démarche s'appuiera sur le retour aux objets conservés et au travail de type archéologique (examen des procédures de



fabrication; des traces d'usure; réflexion sur les usages) auquel les soumettent les chercheurs les plus novateurs des musées.

#### 3-2. Divertissements et sociabilités

Au-delà de la technicité propre de certains de ces domaines d'enquête, l'équipe examinera dans des perspectives d'histoire anthropologique et sociale le champ des pratiques culturelles urbaines : théâtre et comédie, bal et concert, sociétés de lecture et bibliothèques... voire promenade.

La principale direction de recherche consistera dans la ré-interrogation des sociabilités et des représentations liées aux pratiques culturelles, au sens large, et plus particulièrement celles qui s'inscrivent dans l'ordre du divertissement et du loisir. Ces thématiques, trop souvent évoquées à travers le seul prisme parisien, ont besoin d'être examinées sur des espaces délibérément provinciaux – où l'on retrouve bien sûr le modèle parisien : suivi par qui, jusqu'où et selon quelles étapes ? Ces questions ont été jusqu'alors négligées en ce qui concerne des champs de la culture considérés comme secondaires si ce n'est futiles (la danse par exemple). Or il s'agit de pans importants du patrimoine culturel. On sait que les répertoires dansés ont circulé de Paris vers les provinces, que les nouveautés du XVIIIe siècle (contredanse, allemande, walse, etc.) ont atteint des cercles de plus en plus larges tant spatialement que socialement. Toutefois, rien n'est su des modalités concrètes de cette circulation : entre imitation et enseignement, comment apprend-on à danser? Comment et auprès de qui acquiert-on de nouveaux répertoires, ainsi que les manières nouvelles qu'ils supposent et imposent ? Par quelles voies passe la transmission ? Quel prix est-on prêt à payer pour accéder à une nouvelle image de soi, reflet des milieux que l'on souhaite imiter ? Au-delà de la leçon de danse, on approfondira aussi la question du bal, pour tenter de mesurer de quelle manière il rassemble, fédère ou divise les sociétés urbaines des provinces.

Le projet n'est pas d'examiner la danse pour elle-même (en tant que répertoire ou technique) mais de l'utiliser comme un indicateur permettant de repérer des circulations sociales (en tant que marqueur de l'appropriation d'un modèle venu d'en haut). Si l'essentiel du projet se concentre sur les transmissions à l'œuvre au temps des Lumières, des ouvertures diachroniques seront introduites par l'étude de la danse et de ses évocations dans l'important corpus des lettres de rémission du xvie siècle. On touche ici, à travers un corpus important, à un domaine inexploré jusqu'alors.

Cette thématique entrecroise ainsi des liens avec de nombreuses recherches en cours : histoire du corps (la danse comme dressage des apparences), histoire des genres (hommes / femmes face à la danse ou dans le bal), histoire de l'éducation (maîtres et écoliers, leçons et pédagogie, jeunesse en transition), des groupes sociaux (imitations, antagonismes, clivages, identités), des normes et des déviances (danse et violence, le bal comme régulateur social)...

#### 3-3. Boissons et société

Sur cette thématique, le CERHIO mettra en œuvre des travaux en Histoire ancienne (archéologie des breuvages et des boissons : lait, bière, hydromel, vin, etc.), et leurs usages différenciés, de la période préhistorique au Moyen Âge ; et d'autres qui seront conduits pour une période plus récente, à partir des xvIII es siècles, sur les univers vinicoles, les discours et les pratiques dont ils sont les supports. Dans les deux cas, nous sommes dans l'histoire sociale et culturelle des goûts ainsi que dans celle des pratiques médicinales et sacrées. Le recours à des travaux sur long terme permettra de cerner les différences d'une société à l'autre mais aussi l'évolution qui marque chacune de ces sociétés.

Le programme ANR PERHAMO s'achèvera au cours de l'année 2011 et donnera lieu à une publication de synthèse au début du prochain quadriennal. L'approche méthodologique (problématique des contenants archéologiques, analyses paléogénétiques et chimiques, etc.) désormais bien au point, l'expérience unique en ce domaine



profondément pluridisciplinaire, nous permet de proposer un nouveau programme qui, dans la continuité du premier, fera travailler historiens, archéologues, épigraphistes et archéobotanistes autour d'une catégorie particulière mais universellement répandue de contenants à vocation alimentaire et médicinale, à savoir les contenants à breuvages (coupes, calices, canthares, bols, gobelets, cruches, pichets, etc.). Comme dans le programme PERHAMO, l'approche technique (typologie des formes des contenants, identification des contenus) ne sera pas une fin en soi mais s'articulera avec les autres disciplines scientifiques pour fonder un discours sur les pratiques quotidiennes et sacrées de consommation de substances aux vertus nutritives, médicinales et/ou psychotropes.

L'univers vinicole dans son évolution depuis le XVIIe siècle jusqu'à la fin du XIXe sera également questionné. L'histoire de la consommation a assez largement considéré, jusqu'ici, le vin comme une catégorie générique: boisson sacrée, festive, nutritive, etc. Or la sophistication de l'univers vinicole à partir du XVIIe siècle nécessite une étude plus segmentée. Les vins se différencient au sein d'une véritable grammaire du bon goût où tous ne se valent pas, où plusieurs d'entre eux acquièrent des caractéristiques propres. Ainsi, alors que le vin mousseux de Champagne est associé à partir des années 1710-1720 à l'effervescence des fêtes aristocratiques, le vin rouge de Beaune conserve une matrice fortement médicale.

La construction des discours sur les vins de distinction, des années 1700 à la fin du XIX° siècle n'a pas encore été pleinement exploitée malgré les nombreux supports disponibles: peinture, affiches, écrits gastronomiques, discours médicaux, presse spécialisée, etc. Il est aussi intéressant d'explorer les formes de cohabitation entre un discours esthétique et positif sur ces vins de distinction et un discours péjoratif sur les boissons populaires et une dénonciation virulente de l'alcoolisme. Au-delà des discours normatifs, l'étude de cette diversification des univers vinicoles doit reposer aussi sur des enquêtes régionales permettant de la mesurer. Des investigations menées dans l'Ouest et ailleurs, à partir d'inventaires après décès socialement différenciés et dans la longue durée, doivent apporter un éclairage sur les types et l'origine des vins consommés, le rapport vin / autres boissons (le cidre en particulier). La culture matérielle doit également être explorée à partir du recensement des contenants (tonneaux, bouteilles) ou encore des objets de service (cruches, pots, bouteilles de verre, gobelets en étain ou en argent, verres...).

La diversité des méthodes d'enquête, d'une période à l'autre, n'interdira pas que soit posée au sein du CERHIO les bases d'une réflexion de grande ampleur sur les usages des boissons, pour approfondir l'étude des systèmes de représentation et de construction des images de soi.

#### Axe III- De la terre à la mer, espaces et échanges

- III.1- Sociétés littorales et rurales
- III.2- Échanges maritimes, circulation des marchandises
- III.3- Approche patrimoniale

#### 1- Sociétés littorales et rurales

Rédacteurs : Annie Antoine, Gérard Le Bouedec

#### 1-1. Les espaces et leurs aménagements

La tradition de la géographie rurale, qui avait été développée à Rennes par les géographes (André Meynier, Pierre Flatrès) a été reprise par les historiens du CERHIO. Face aux environnementologues qui donnent une image très « naturaliste » des milieux, ces derniers insistent sur le rôle des habitants dans la formation des paysages. Cela rapproche



évidemment les spécialistes de la campagne et ceux des espaces littoraux qui sont souvent aussi des espaces ruraux.

## Construction des paysages ruraux

L'étude des paysages ruraux, qui a fait l'objet de travaux importants au cours des dernières années, reste une des spécialisations de l'unité. Les recherches sur les paysages et les sociétés bocagères au Moyen Âge et à l'Époque moderne, menées par A. Antoine et D. Pichot, se sont poursuivies par des colloques, séminaires, communications et travaux d'étudiants. Cette thématique a pris progressivement une forte orientation pluridisciplinaire : les recherches sur le bocage ont été menées en collaboration avec les membres de l'UMR 6566 CREAAH et en particulier avec son directeur actuel, D. Marguerie, palynologue, (cf. publication des actes du colloque Bocage et sociétés dirigés par A. Antoine et D. Marguerie, Rennes, PUR, 2007). Des travaux ont également été menés avec les géographes de Rennes 2 travaillant sur les milieux humides (aménagement des rivières et des marais du Moyen Âge à l'époque moderne) ainsi qu'avec des chercheurs de l'INRA-Rennes (Jacques Baudry et Françoise Burel).

Les médiévistes du CERHIO-Rennes poursuivent cette thématique en la liant à celle de l'habitat, de la seigneurie et des pouvoirs. Ils travaillent en collaboration avec les archéologues de Rennes 1 et de l'INRAP. Une thèse est en cours (direction F. Mazel et D. Marguerie), consacrée au paysage du Nord-Est de l'Ille-et-Vilaine (VIIIe-XVe siècle) avec un financement mixte, Région-CNRS.

La participation de certains membres de l'unité (notamment A. Antoine et N. Vivier, membres du *management comittee* de cette action) au programme COST A 35 (Programme d'étude des Sociétés Rurales européennes) a favorisé le développement de réflexions comparatistes à l'échelle européenne à partir de l'espace d'étude que constituait le bocage de la France de l'Ouest. Cette quête d'un comparatisme au niveau européen a suscité plusieurs communications à l'étranger sur la question des systèmes agraires à la fois extensifs et très spécialisés que l'on observe dans les bocages de la France de l'Ouest (A. Antoine) et, en retour a contribué à un enrichissement des problématiques et des questionnements. Une thèse est en cours (dir. A. Antoine, cotuelle avec une collègue norvégienne) sur la société et les systèmes agraires des îles Shetland du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Lors du prochain quadriennal, les problématiques de l'environnement et de l'aspect plus ou moins durable des systèmes agraires anciens et des sociétés qui y sont associées seront au centre des réflexions menées en matière de paysages ruraux.

#### Aménagement des espaces littoraux

Au cours du prochain quadriennal, les recherches sur l'aménagement des espaces littoraux seront articulées avec les travaux des historiens de l'environnement, notamment ceux du réseau RUCHE (présentés en 2009 dans un numéro de la *RHMC*), et aussi avec France Normand qui dirige un important programme sur l'environnement à l'Université de Trois rivières à Québec. Le séminaire organisé autour des travaux des deux doctorants du CIEQ et du CERHIO à l'automne 2009 devrait avoir une suite chaque année jusqu'aux soutenances respectives des deux thèses. En ce qui concerne les sources, l'exploitation des enquêtes sera poursuivie et approfondie : les enquêtes colbertiennes (1664), l'enquête de Le Masson du Parc (1726-1728), l'enquête de Chardon à la fin de l'Ancien Régime, les tableaux dressés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées et publiés au XIX<sup>e</sup> siècle, les articles de presse qui se révèlent des mines a partir des années 1870 tout comme les enquêtes d'utilité publique dont Daniel Closier (EHESS) a montré la richesse sous la Troisième République. Les partenariats avec les collectivités locales seront particulièrement recherchés en ce domaine. Nous avons déjà pu travailler avec le Conseil général du Morbihan, mais nous devons élargir nos partenariats de recherche et de valorisation. Nous avons, à la fois dans le



cadre du GIS d'Histoire maritime et du CERHIO, ouvert des chantiers de collaboration avec les archéologues du Drassm et nous avons prévu de travailler davantage avec les musées.

Comme pour les paysages ruraux, ce sont les évolutions qui seront regardées comme essentielles dans l'étude des espaces littoraux. Il s'agira de reconstituer les trajectoires des territoires littoraux en articulation avec les usages dominants selon le cycle suivant : épanouissement d'un modèle, crise, réactivité, élaboration d'un nouveau modèle. Cette orientation s'appuie sur le montage d'un programme ANR blanc « Construction, protection et gestion en temps de crises des environnements littoraux » (en cours) et l'obtention d'une allocation de thèse fléchée (2009) sur « Les communautés littorales face à l'océan : mesures de protection et d'aménagement du littoral (fin XVIIe siècle-XIXe siècle) ». L'objectif est d'étudier, sur la façade atlantique, les risques et les accidents environnementaux, en particulier les submersions par la mer et le sable, et de mesurer la part relative des phénomènes naturels et de l'impact anthropique. (G.Le Bouedec, C.Cerino, S.Llinares)

L'artificialisation du littoral est largement tributaire des aménagements portuaires. Dès le XVIIIe siècle, l'édification d'une structure portuaire est parée de toutes les vertus et notamment de la capacité d'assurer le développement économique, même si la conjoncture et les conditions macro-économique ne sont pas favorables. L'enquête de Chardon (travail de S. Llinarès dans le cadre de son HDR) permet de le mesurer dans les dernières années de l'Ancien Régime. L'angle d'observation choisi pour les années à venir n'est pas celui des grands ports, mais des ports secondaires qui, du XVIIe au début du XXe siècle constituent des enjeux locaux majeurs qui ne sont pas nécessairement pris en compte par les autorités nationales.

## 1-2. Approches micro-économiques des sociétés

Dans le contrat précédent nous avons développé ce que nous avions précédemment mis en lumière, à savoir la prégnance de la pluriactivité comme mode de gestion et de vie, tant pour les sociétés rurales que pour les sociétés littorales. Il s'agit pour l'avenir de donner des prolongements à la fois méthodologiques et heuristiques à cette thématique.

L'étude des petites élites locales de micro-entrepreneurs a démontré l'existence d'une pluriactivité du succès, gage d'une réelle dynamique sociale. Le terme de stratégie a souvent été utilisé pour exprimer cette capacité de développement et d'adaptation. Lors de l'European Social Science History Conference de Gand de 2010, l'atelier Methodological tools for the history of the economic role of siblings in traditionnal societies, a permis de mesurer l'importance des stratégies familiales. Or ce thème de stratégie peut paraître trop rationnel et les membres du GIS d'Histoire maritime préfèrent celui de réactivité notamment pour qualifier la capacité d'adaptation de ces micro-entrepreneurs face aux inflexions de la conjoncture ou lors des conflits qui naissent dans des situations de crises ponctuelles ou plus durables

En zone littorale, l'étude du tissu social à travers ses micro-élites ouvre, en effet, plus sur la réactivité sociale que sur la stratégie. Les études menées dans les petits ports mettent en lumière les dynamiques familiales et individuelles. Cette orientation s'appuie sur des études en cours sur le monde des petits et moyens entrepreneurs du littoral avec quatre thèses en cours, notamment sur les élites des petits ports moyens du XVIe au XIXe siècle et sur les élites consulaires dans les villes ports en France sous l'Ancien Régime. La composition des sociétés riveraines apparaît dans toutes ses dimensions à travers l'étude des conflits : conflits d'usages entre communautés voisines pour l'exploitation d'une même ressource ou quand la ressource commence à manquer, conflits quand des usages incompatibles se développent sur un même territoire, conflits entre les usagers et les autorités, entre pouvoirs centraux et pouvoirs locaux. Ces conflits peuvent se décliner à l'infini, mais ce qui importe c'est de les étudier sous l'angle de leurs acteurs.

Dans le domaine plus spécifiquement rural – mais là encore la distance est faible avec les sociétés littorales – la problématique de la pluriactivité s'est également effacée devant celle de la spécialisation. Il s'agit d'étudier comment progresse la spécialisation économique dans le cadre des sociétés traditionnelles (sur un temps long, partant du Moyen



Âge et allant probablement jusque vers les années 1960). La base de ce travail (A. Antoine, M. Cocaud, travaux d'étudiants) consiste à exploiter des comptabilités agricoles afin d'analyser au plus menu tous les ressorts de la gestion des exploitations. Comme précédemment avec l'analyse de la pluriactivité (remplacer le modèle du paysan mono-actif par celui d'un paysan aux activités multiples et montrer que ce dernier n'est pas nécessairement un misérable), il s'agit encore d'écorner un modèle : celui de la spécialisation (progressiste) opposé à celui de la polyculture (de subsistance). L'objectif est d'étayer, par de nombreuses études de cas, une idée que l'on a déjà commencé à mettre en lumière dans quelques communications : celle que, dans les économies anciennes, la spécialisation pour n'être jamais totale (il faut toujours une part de pluri-culture et notamment de culture céréalière pour faire vivre l'exploitant et sa famille) n'en est pas moins souvent et anciennement présente. Il s'agit de montrer par exemple que, dans les bocages de l'Ouest, sous l'Ancien Régime et même peut-être avant, 30 % des revenus procurés par l'élevage bovin permettent d'affirmer que l'on est dans une économie spécialisée. Constatation qui permet de porter à nouveau un regard différent sur les sociétés rurales anciennes de l'Ouest de la France.

D'autres voies seront également explorées pour progresser dans l'étude des sociétés rurales, notamment l'étude des évaluations cadastrales des propriétés foncières et des propriétés bâties (N. Vivier). Élément essentiel du système fiscal, ces évaluations ont aussi servi de références pour le marché foncier. Deux thèmes sont développés. Le premier est consacré à l'élaboration de ces évaluations foncières : comment sont-elles élaborées ? Qui en sont les auteurs ? Quels types de renseignements sont mobilisés pour les établir ? Quels sont les modes de contrôle de l'information ? Peut-on connaître leur fiabilité ? Dans une plus large perspective, le second thème s'interrogera sur les relations entre l'évaluation des biens faite pour le service du cadastre et leur valeur sur le marché foncier, rural et urbain. L'évaluation est-elle étroitement liée aux réalités économiques ou bien d'autres facteurs interfèrent-ils ? La confrontation d'expériences nationales différentes devrait permettre de mieux comprendre les modes de fonctionnement de l'estimation fiscale.

On signalera enfin une des pistes de recherche très nouvelle menée à Angers (Yves Denéchère et Cristiana Oghina-Pavie) sur l'Histoire du Végétal en collaboration étroite avec le Centre François Viète d'épistémologie et d'histoire des sciences et des techniques EA 1161, Université de Nantes et avec l'Institut Fédératif de Recherches (IFR 149) Qualité et santé du végétal (Quasav) qui regroupe des équipes de recherche de l'Université d'Angers, d'Agrocampus Ouest-Angers INHP, de l'INRA Angers-Nantes et de l'Université de Nantes. Il s'agit d'un programme pluridisciplinaire associant historiens, historiens des sciences et biologistes. Le programme, qui a débuté par une ACI, fonctionne sous forme de séminaires associant biologistes et historiens ; il suppose la collecte de données sous forme d'enquêtes orales (valorisation des archives du végétal) et débouche sur une activité de publication ainsi que sur des travaux d'étudiants. Cette collaboration entre biologistes et historiens autour du thème du Végétal constitue un des thèmes émergents pour le CERHIO, appelé à se développer au cours du prochain quadriennal. Plusieurs programmes de recherche ont été élaborés et sont actuellement en demande de financements.

#### 1-3. Les pouvoirs

La question des pouvoirs sur les régions littorales et des formes spécifiques de politisation en milieu rural est un thème sur lequel plusieurs membres du CEHRIO estiment avoir encore des connaissances à produire. Il s'agira d'observer comment, dans des périodes antérieures à la constitution d'une sphère politique autonome, des antagonismes infra- ou proto-politiques – peu importe leur ampleur et leur degré d'intensité – se transmuaient en affrontements idéologiques encapsulés dans une conflictualité engloblante. Quels étaient les enjeux et les modalités de ces montées en généralités, assimilables à des rationalisations a posteriori ? Quel était le degré d'autonomie du politique dans des affrontements recouvrant souvent des rivalités de pouvoir ? La question des formes d'extension de la participation aux conflits politisés, autrement dit de la dynamique des engagements collectifs, sera également une thématique fédératrice. Quelles étaient les



modalités d'implication des populations dans ces conflits? Le degré et les formes de participation politique? La nature des agrégations partisanes? Autant de questions qui trouvent notamment leur pertinence lorsqu'elles sont appliquées au cas particulier des disputes villageoises : ces minuscules oppositions factionnelles jouèrent un rôle essentiel dans la politisation des campagnes à l'époque contemporaine.

Le concept de « politique informelle », dont la pertinence et la portée heuristique ont été discutées lors d'un colloque organisé à Lorient (décembre 2009), est particulièrement utile pour comprendre comment s'est fixée la frontière, au demeurant très mouvante, délimitant l'espace de la politique légitime. Les chercheurs travaillant sur le XIX<sup>e</sup> siècle auront recours à cet outil pour étudier les modes d'imposition et d'institutionnalisation d'un ordre politique légitime (F. Ploux). À travers la figure des petits notables du village, ce qu'il appelle les intellectuels, L. Le Gall propose d'étudier à partir de noyaux secondaires qui se développent, en lien avec le développement halieutique ou balnéaire, les revendications de scissions communales qui posent le problème des pouvoirs

Pour les zones littorales, l'échelon local sera privilégié. Nos travaux antérieurs ont permis de bien maîtriser l'institutionnalisation du littoral à partir du XVII° siècle, et donc de mettre en lumière le poids de l'État sur le littoral. Il s'agit d'étudier le rapport au politique sur le littoral en considérant que la vie politique se trouve conditionnée par ce rapport particulier à l'État qui pose la question de la pratique politique des administrations villageoises et urbaines et de leur degré d'autonomie sur les dossiers maritimes. Ces questions seront envisagées sur le temps long, du Moyen Âge à nos jours. En effet, le processus d'affirmation de l'État sur le littoral est complexe et lent. Néanmoins à partir de la fin du XVII° siècle, l'omniprésence de l'État qui contraint, qui recrute des marins et des ouvriers, qui légifère pour encadrer les nouveaux usages constitue la matrice de référence pour tout acteur et usager. L'État, sur les littoraux, c'est avant tout la Marine. Il s'agit dès lors de la considérer comme un acteur politique majeur certes au niveau national (thèse en cours) mais surtout au niveau local. Cette dimension s'intègre dans un programme plus global avec Paris IV, Lille 3 et le Service historique de la Défense. (J. Quaghbeur, J.B. Bruneau, G. Le Bouedec, S. Llinares, C. Cérino).

## 2- Échanges maritimes, risque, conflits

## Rédacteur : Gérard Le Bouedec

Dans notre bilan, nous avons montré notre capacité à travailler sur le temps très long et nous allons persévérer. Déjà, dans le cadre du programme Asia Link, nous avions inversé l'angle d'attaque des relations Europe/Asie en développant l'idée de l'acculturation et du transfert de technologie. L'article de Romain Bertrand (RHMC 2007, « Rencontres impériales : l'Histoire connectée et les relations asiatiques ») ainsi que les relations scientifiques établies avec nos collègues de Warwick (déià présents dans Asia Link) permettent de renforcer cette nouvelle orientation qui devrait trouver un écho dans le nouveau projet de musée de la Compagnie des Indes. Parallèlement, suite au colloque organisé à Québec en 2008 sur l'Atlantic History, la communauté scientifique française s'est emparée du concept (cf. colloque en juin 2010 sur « L'impact du monde atlantique sur les « Anciens mondes » en Europe et en Afrique du XVe au XIXe siècle » qui s'inspire des synthèses de Cécile Vidal (EHESS, numéro spécial sur l'Atlantique français 2009) ou de Jean Paul Zuniga (RHMC 2007 : « L'histoire impériale à l'heure de l'histoire globale, une perspective atlantique »). Le problème de cette approche atlantique est qu'elle n'intègre pas l'océan indien. Il y a donc un créneau de recherche à investir pour montrer l'interconnexion ou l'interaction – des flux d'échanges à l'échelle planétaire. Pour tisser cette toile complexe, un des moyens consiste à observer la circulation des marchandises, ce qui implique d'étudier l'écheveau complexe des transports sur les façades maritimes européennes, américaines ou de l'océan indien ainsi que leur multimodalités fluviales et terrestres d'arrière ou d'avant pays. C'est sur ce thème que nous sommes intervenus lors du colloque de



Nantes en juin 2010. Par ailleurs, dans cette dimension mondiale des échanges, nous intégrons l'idée que la guerre peut être créatrice, et pas seulement destructrice, sur la longue durée

## 2-1. L'internationalisation des échanges

Nous avons, au cours du précédent contrat, traité des échanges internationaux dans la très longue durée à travers le colloque « De l'amphore au conteneur. Conditionnement et arrimage des navires de mer de l'Antiquité à nos jours » piloté par Dominique Frère porteur d'un ANR blanc sur les parfum et S. Llinares pour l'époque moderne. Dominique Frère continue de travailler dans cette voie avec la circulation des boissons, thème qui trouve des échos pour l'époque moderne (une thèse en cours sur le vin) et contemporaine (T. Fillaut).

Cette question de l'internationalisation des échanges est aujourd'hui en plein renouvellement, et nous nous sommes engagés sur de nouvelles voies :

1- celle de la world history pour aborder l'interconnexion des échanges avec emboîtement des échelles depuis le cabotage qui reste un secteur en plein développement (thèse en cours sur les échanges entre Bordeaux et la Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle), l'articulation entre les échanges intérieurs et extérieurs (thèse soutenue sur Lyon et la mer), entre les liaisons européennes (thèse en cours sur la France et le nord au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle), entre les liaisons régionales et les trafics ultramarins (4 thèses en cours sur les relations France-Asie articulées sur le programme Asia Link). Notre engagement sur la thématique francisée de l'Atlantic history ouvre des perspectives stimulantes sur l'effet retour des échanges ultra marins (G. Le Bouedec, S. Llinares). Mais J. Ulbert l'aborde sous un autre angle en s'interrogeant sur la place de l'économie et des échanges maritimes dans la politique extérieure de la Prusse. S. Llinares met au cœur de son projet la problématique de la compétitivité des ports à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ;

2- celle de l'interconnected history européo-asiatique qui ouvre des perspectives depuis le livre sur « Le goût de l'Inde » (dans le cadre du programme ASIA LINK 2006-2010) et qui tend à équilibrer les deux regards sur les relations entre l'Europe et les pays ultra marins et qui marque l'orientation actuelle de 4 thèses en cours sur les relations France-Asie articulées sur le programme ASIA LINK). Le CERHIO peut devenir un centre de recherche sur l'Asie (G. Le Bouedec, S. Llinares) en s'appuyant toujours sur le Service historique de la Défense (archives de la Compagnie des Indes de Lorient, puis des troupes stationnées dans l'océan indien), et du Musée de la compagnie des Indes dont le nouveau projet muséographique auquel serait associé à une maison de l'Inde. De la même manière nous sommes en relations avec les ex-partenaires du programme ASIA LINK, Warwick au Royaume Uni et Lisbonne au Portugal pour élaborer un nouveau projet de collaboration.

#### 2-2. La prise en compte du rôle de la Guerre sur le nouvel échiquier mondial

Les historiens du militaire maritime ont fait le constat d'un certain épuisement de la recherche à l'époque moderne alors que cette thématique connaît un véritable développement pour l'époque contemporaine. Le renouvellement pointe néanmoins à travers la thématique des approvisionnements des arsenaux à l'époque moderne et sur la possibilité d'élargir à l'époque moderne la problématique « Marine et Politique », pensée initialement pour l'époque contemporaine. Une autre piste mérite d'être creusée à partir du décryptage du dispositif militaire littoral qui offre en outre des perspectives de comparaisons internationales, et l'articulation avec le réseau des *War Studies* offre d'autres ouvertures.

La guerre sera regardée comme phénomène moteur de la nouvelle économie atlantique, partie intégrante de cette globalisation en marche depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (travaux de P. Hrodej sur la guerre de course), comme objet d'étude pour une réécriture du rôle de la



Marine française pendant la Seconde Guerre mondiale (J.-B. Bruneau), et comme cadre pour l'étude des prisonniers de guerre coloniaux (A. Mabon)

## 2-3. Le renouvellement de l'approche du fait maritime accidentel

Le naufrage sera étudié à partir des questionnaires du « bureau Enquête Analyse » qui montre le passage de l'approche pillage-sauvetage à une analyse plus globale du risque maritime.

## 3- Approche patrimoniale

#### 3-1. Les sources de l'histoire du monde rural

## • La mise en valeur des collections d'Agrocampus Ouest

## Rédacteur : Dominique Poulain

Dominique Poulain a été chargé par le Directeur Général d'Agrocampus Ouest, le 1 er septembre 2010, d'une mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine pédagogique, scientifique et culturel de l'établissement. Riche de son histoire et d'un patrimoine architectural plus que centenaires, Agrocampus Ouest souhaite en effet installer sur son centre de Rennes un espace muséographique de rencontre : l'Espace Rieffel.

Après une première opération d'inventaire des biens mobiliers et immobiliers, et des interventions de restauration des pièces et d'aménagement de locaux, les riches collections pédagogiques et scientifiques, tombées en désuétude dans les dernières décennies, seront présentées au sein d'un cabinet de curiosité début XIX<sup>e</sup>, dans des expositions thématiques temporaires en lien avec nos partenaires culturels ou dans la reconstitution d'un laboratoire de chimie du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans une scénographie audiovisuelle originale, l'Espace Rieffel permettra également de découvrir l'histoire de l'École, de 1830 à nos jours et la vie de son fondateur Jules Rieffel. Les expositions seront ouvertes au public quelques jours par an. L'ensemble de l'opération sera mené sur la période 2010-2013 avec un budget de l'ordre de 1,2 million d'euros.

## • Sources audiovisuelles de l'histoire du monde rural

## Rédacteur : Martine Cocaud

Au cours des dernières années, plusieurs contrats ont été accordés par la délégation Ouest de l'Institut National de l'Audiovisuel au CERHIO pour la construction d'une base de données audiovisuelle intitulée « L'Ouest en mémoire ». Ce travail, réalisé sous la direction de Martine Cocaud et impliquant la collaboration de nombreux étudiants pour la réalisation des fiches présentant les extraits de films retenus, sera prolongé au moins pour 2010-2011 et peut-être encore au-delà

#### Voir L'Ouest en mémoire :

http://www.bretagne-economique.com/Actualite/Region/article/ouest-en-memoire-l-ina-publie-130.html

Dans la ligne de ce travail, il est prévu (Martine Cocaud en collaboration avec Édouard Lynch) de produire un inventaire des sources audio-visuelles concernant le monde rural. Une journée d'étude préparatoire a été organisée au printemps 2010 afin de définir les cadres méthodologiques de ce travail : 1- recensement des films concernant le monde rural dans la production institutionnelle, associative et amateur, ainsi que dans les fonds de la télévision, 2- réflexion sur la nature des sources audiovisuelles et sur les questions juridiques spécifiques que pose leur exploitation, 3- discussions méthodologiques sur les possibilités d'exploitation de ces documents à des fins scientifiques. Cet inventaire prendra la forme d'un ouvrage numérique ou imprimé.

## Programme Plozévet

## Rédacteurs : Aurélie Hess, Bernard Paillard

Au début des années 1960, Plozévet, une petite commune du Sud Finistère, accueillait une grande enquête interdisciplinaire en Sciences humaines et sociales, sans



doute la plus grande du genre entreprise en France. Il s'agissait d'une expérience extrêmement originale, tant par le nombre de chercheurs impliqués que par le celui des disciplines concernées. Des recherches démographiques et anthropo-biologiques, des recherches historiques et géographiques, des recherches en ethnologie ainsi que des recherches sociologiques et psychologiques y furent menées. Près d'une centaine de chercheurs auscultèrent les Plozévétiens sous tous les angles. À cette occasion fut constituée une vaste documentation sur le monde rural breton des années soixante, à une période de profonds bouleversements de ses structures agraires et de ses modes de vie.

L'un de des objectifs des enquêtes était de mener une « étude du monde agricole et rural français dans son adaptation aux conditions de la vie moderne ». Aussi, ces recherches offrent le tableau vivant d'une société rurale bretonne confrontée aux multiples aspects de la modernité. Plozévet est sans doute la commune bretonne, et plus largement française, sur laquelle nous possédons le plus de témoignages de cette époque de transformations rapides. Cinquante ans plus tard, on mesure leur valeur. Le retour sur ces moments et leur comparaison avec le présent permettent de reconsidérer les évolutions que nous avons connues depuis lors. Ces travaux sont essentiellement connus par deux publications, le livre d'Edgar Morin (*Commune en France, la métamorphose de Plozévet*, Fayard, 287 p., 1967) et celui d'André Burguière (*Bretons de Plozévet*, Flammarion, 395 p., 1978).

Cependant, c'est oublier l'ensemble de la documentation produite à l'époque, dont le reste d'une littérature largement méconnue. Et, outre ces sources sous format textuel (livres, rapports, articles), les enquêtes de Plozévet ont donné lieu à la constitution d'une base documentaire sous plusieurs formats :

- sources sonores (300 heures d'entretiens enregistrés dans le cadre de l'enquête d'Edgar Morin, fonds sonore Donatien Laurent sur la culture populaire)
- sources audiovisuelles (cinq films de Robert et Monique Gessain ainsi que des rushes)
- sources icononographiques (fonds photographique de Jacques Widenberger, dont une cinquantaine de clichés mis en ligne sur le site des Archives départementales des Bouches-du-Rhône; photographies anthropométriques et diverses dans le fonds du Centre de recherches anthropologiques du Musée de l'Homme en dépôt au Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest)
  - formats divers : les archives des enquêtes

Ces fonds archivistiques sont en cours de numérisation et de description dans le cadre de Plozcorpus, projet mené par Bernard Paillard (directeur de recherche émérite au CNRS) et son équipe du CERHIO (Aurélie Hess, Eugénie Ollivier, Laure Welschen), en partenariat avec le CN2SV (Stephane Pouyllau, Delphine Usal), avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (Catherine Godest, chargée de communication) et du TGE Adonis du CNRS. La première phase du travail (numérisation, traitement documentaire, description, métadonnées, mise en ligne) concerne les archives (textuelles et sonores) de l'enquête de l'équipe d'Edgar Morin. Elle sera terminée à la fin de l'année 2010, avec la mise en place d'un portail OAI-PMH. Le site est déjà disponible à l'adresse suivante : <a href="http://plozcorpus.in2p3.fr">http://plozcorpus.in2p3.fr</a>. Les premières notices seront mises en ligne à l'automne et concernent tous les types de sources. La seconde phase du travail consistera à numériser et faire une description de l'ensemble des archives de ces enquêtes.

Pour prolonger Plozcorpus, l'objectif serait de pouvoir numériser et décrire non seulement le « fonds Morin » mais de pouvoir continuer la numérisation et la description des fonds des autres chercheurs présents à Plozévet au cours de ces enquêtes afin d'établir le corpus complet des enquêtes. Cela pourrait se faire par le dépôt d'un dossier auprès de l'ANR.

Parallèlement à ce travail, un autre projet, Plozarch, soutenu par le Conseil régional de Bretagne et la commune de Plozévet, entend favoriser l'appropriation des connaissances produites durant ces enquêtes par les populations directement concernées. Plusieurs actions-recherche seront développées. Par ailleurs, il s'applique à actualiser certaines de ces données par un retour sur le terrain. Dirigé par Bernard Paillard, coordonné par Laure



Welschen, Plozarch fédère des acteurs locaux (habitants, associations, écoles) qui partent en enquête. Étroitement lié à Plozcorpus, il se déroulera sur trois années, au bout desquelles (2013) un livre sera publié, et seront réalisés des parcours audiovisuels thématiques dans la commune, comme des reportages sonores et vidéo. Un site Internet lui est dédié : <a href="http://plozevet.hypotheses.org">http://plozevet.hypotheses.org</a>.

L'ensemble de la documentation, celle des années soixante (Plozcorpus) et celle rassemblée dans le cadre de Plozarch, se présentant sous différents formats numériques (textes en .pdf, images en .jpg, films en .mov et/ou en .flv, sons en wav mp3) est propice à la réalisation d'un document multimédia. Parallèlement, les films et leurs rushes ont été numérisés par les soins de la Cinémathèque de Bretagne, et le fonds sonore Donatien Laurent par l'association DASTUM; les photographies de Jacques Windenberger seront mises en ligne sur le site des Archives départementales des Bouches-du-Rhône. L'ensemble de ces données fait l'objet d'un nouveau projet, la diversité de leur format légitimant de les intégrer dans un document multimédia. Plusieurs options de support seraient envisageables : document en ligne, DVDrom. Ce projet, conçu comme un prolongement et une valorisation de ce qui se fait dans le cadre de Plozcorpus et de Plozarch s'inspire des dossiers Sagascience du CNRS. Si les enquêtes de Plozévet sont au centre du propos, celui-ci ne saurait s'y cantonner. Il s'agit de dépasser l'aspect monographique pour permettre une réflexion plus générale sur les années soixante, période de profonds bouleversements tant en Bretagne qu'en France. Il s'agit donc d'un projet lourd et complexe à mettre en œuvre. Il nécessite un financement conséquent et une équipe élargie à d'autres compétences-métier, que celles de l'équipe actuelle (besoin de graphistes, de scénaristes, d'informaticiens, d'ingénieurs son, etc.).

# 3-2. Archéologie sous-marine, histoire de l'archéologie Rédacteurs : Christophe Cérino

Actuellement, l'aménagement du littoral doit intégrer la gestion des héritages et des usages du passé. Leur valorisation, notamment dans les petits ports, est alors considérée comme un moteur du développement local. Nous pouvons nous appuyer sur les liens établis avec le réseau international de l'archéologie sous-marine et qui seront élargis aux musées autour de la problématique « Histoire, Patrimoine, littoral, aménagement et développement local » (C.Cerino et J.M Le Boulanger).

Dans le prolongement du colloque international organisé à Lorient en juin 2009, il s'agira de poursuivre la réflexion sur les processus de patrimonialisation des épaves. Trois pistes de travail pourront être développées en ce sens :

- Participation au projet d'Atlas des biens culturels maritimes réalisé par l'ADRAMAR et encadré par le DRASSM (Ministère de la Culture). La contribution portera principalement sur la Bretagne-sud où Christophe Cérino coordonne déjà pour le Musée sous-marin du Pays de Lorient un programme de cartographie bathymétrique avec l'agglomération (CAP Lorient) ainsi qu'un d'inventaire des épaves contemporaines.
- Collecte audiovisuelle des témoignages afférents aux naufrages de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et aux contextes d'usage des navires (projet déjà en cours).
- Développement de plusieurs tables rondes thématiques autour des relations entre muséographie, patrimoine et archéologie sous-marine. Il s'agirait, en s'appuyant notamment sur le GIS d'histoire maritime, le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines et le Musée national de la Marine, d'approfondir les réflexions sur les médiations muséographiques, les problèmes de conservation et les expériences de médiations multimédia.

# 3-3. Catégorisation et évaluation de la valeur des archives Rédacteur : Patrice Marcilloux



Archives, livres, manuscrits et autres supports (ALMA)

Il s'agit ici d'ériger l'objet « archives » comme sujet d'étude. En effet, la définition des archives issue de la loi du 3 janvier 1979, selon laquelle les archives sont l'ensemble des documents quels que soient leur date et leur support produits et reçus par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités, ne saurait avoir d'autre valeur qu'opératoire. Elle méconnaît l'ensemble des processus, institutionnels, sociétaux, patrimoniaux, identitaires, anthropologiques qui sont à l'œuvre pour engendrer un changement de statut éminemment complexe qui fait passer un document de l'état de sousproduit inévitable de l'activité humaine à celui de trace digne d'être conservée dans le temps long. Cette mise en archives sera approchée selon deux grandes voies.

Les pratiques professionnelles apparaissent centrales. Ce sont elles qui sélectionnent le matériau archivistique, le façonnent, le dotent de moyens d'accès avant de le livrer aux utilisateurs, au terme d'un travail qui ne doit pas être considéré dans sa seule dimension technique. De ce point de vue, le séminaire ouvert en 2008 sur les logiques classificatoires sera poursuivi. Il permet d'envisager de manière large la problématique du classement : taxinomie générale, cadres de classement, plans de classement, classifications, méthodes professionnelles, pratiques individuelles, perception et utilisation par les usagers, impact des nouvelles technologies. Des résumés des communications continueront à être publiés régulièrement sur HAL-SHS. Un ouvrage est envisagé. L'organisation d'une journée d'étude annuelle en février permettra de varier les points de vue et d'aborder d'autres pratiques professionnelles qui pourraient ultérieurement être approfondies dans un séminaire. Les thèmes explorés seront les suivants: Gouvernance et droits de l'homme: une valeur démocratique pour les archives? (2011); Matérialité du matériau archivistique: entre conservation et restauration (2012); Muséographie de l'objet ou muséographie de l'idée: exposer le document d'archives (2013); Archivage électronique: quelle maturité ? (2014).

Plus globalement, une meilleure compréhension des processus de mise en archives passe par une historicisation plus affirmée de l'archivistique. S'il existe déjà une archivistique historique, il n'en reste pas moins que l'histoire des archives demeure négligée. Au service de cette idée, un guide des sources de l'histoire des services publics d'archives sera entrepris. Plutôt qu'un inventaire exhaustif, on y privilégiera une approche typologique. De ce point de vue, une enquête sera ouverte sur un type documentaire central dans le fonctionnement des services d'archives locaux : le rapport annuel d'activité (contexte réglementaire, forme, contenu, éléments de critique).

Sur tous ces aspects, on prendra en considération les supports quel que soit leur lieu de conservation : archives, bibliothèques ou autres espaces de conservation, publics ou privés, institutionnels ou improvisés.